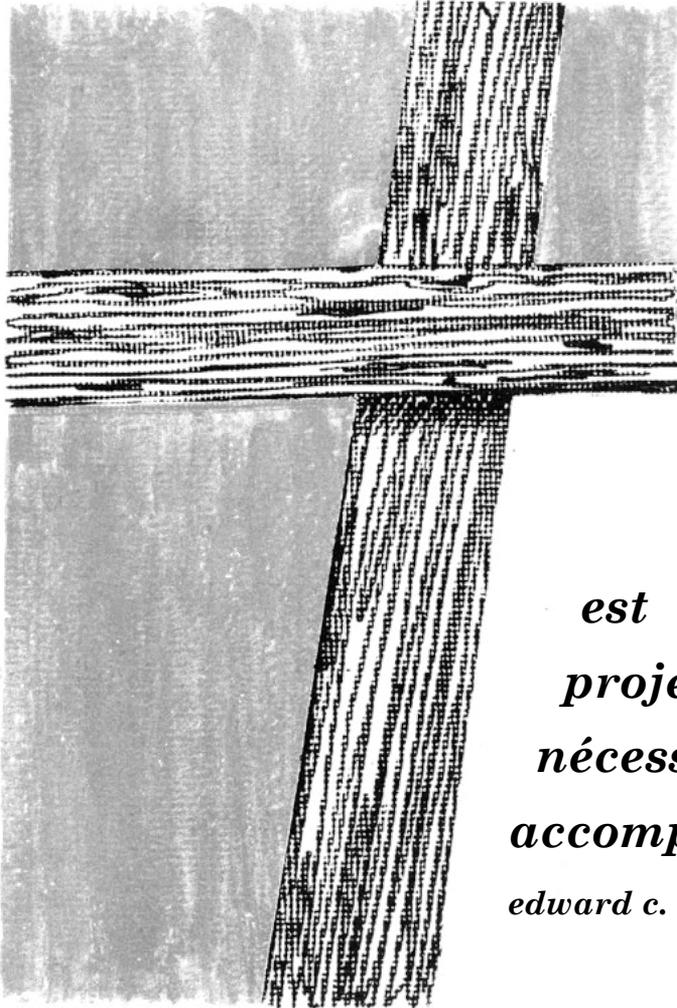


La Rédemption



*est
projetée
nécessaire
accomplie
edward c. wharton*

La Rédemption
est projetée
nécessaire
accomplie

par
Edward C. Wharton

Traduit par
Yann Opsitch

TABLE DES MATIÈRES

Première partie: LA RÉDEMPTION EST PROJÉTÉE

Chapitre I

La Genèse: récit historique ou mythologique? 1

Chapitre II

La rédemption est prévue et promise 11

Chapitre III

La rédemption est prophétisée (1) 16

Chapitre IV

La rédemption est prophétisée (2) 22

Deuxième partie: LE BESOIN DE LA RÉDEMPTION

Chapitre V

Une condamnation universelle..... 28

Chapitre VI

La loi et la justification 31

Chapitre VII

La loi et l'Évangile 36

Chapitre VIII

Sagesse humaine et révélation divine 40

Troisième partie: LA RÉDEMPTION EST ACCOMPLIE

Chapitre IX

La victoire est en Christ 44

Chapitre X

Christ Souverain Sacrificateur Propitiation et Avocat 47

Chapitre XI

Christ, notre Dieu et Créateur 50

Chapitre XII

La rédemption et la nouvelle alliance (1) 56

Chapitre XIII

La rédemption et la nouvelle alliance (2) 59

LA RÉDEMPTION PROJETÉE

CHAPITRE I

LA GENÈSE: RÉCIT HISTORIQUE OU MYTHOLOGIQUE?

Il y a une relation entre le récit historique de la Genèse et la Rédemption.

Chapitre I Dieu s'est donné pour but, dans les Écritures de l'Ancien Testament de nous révéler, au cours de l'histoire et pour la rédemption d'une humanité déchue, son intervention dans les affaires des hommes et des nations. Apparemment, nombre de chrétiens ignorent ce dessein biblique. De ce fait, le rapport étroit entre la rédemption accomplie par Christ dans l'histoire et le récit biblique de cette rédemption, n'est pas suffisamment compris; des croyants inexpérimentés demeurent sans protection face aux vents subtils du libéralisme. C'est précisément dans le domaine de l'authenticité historique du récit de l'Ancien Testament que le libéralisme fait éclater la tempête de la fausse doctrine.

Des premiers aux derniers versets de la Bible, la rédemption demeure le thème principal. Cette rédemption est historique; elle est l'oeuvre de Dieu dans l'histoire humaine. Sans le péché, sans une chute réelle de l'homme, il ne peut y avoir de véritable rédemption. La crucifixion de Christ, pour être véritablement un acte rédempteur de Dieu, présuppose la chute de l'homme, le péché, à un moment donné de l'histoire. Les tout premiers chapitres de la Genèse font le récit de cette chute. Ensuite, le récit biblique constitue la révélation divine de la rédemption, telle qu'elle se réalisa dans l'histoire humaine. Le rejet d'une conception littérale et historique de l'origine, de la chute et de la rédemption de l'homme, au profit des thèses de l'évolution, aura pour conséquences une remise en question de la vérité de la Bible de la nature morale de l'homme (dans ce cas l'homme est-il vraiment une personne moralement responsable?) et, enfin, du besoin même de la rédemption chrétienne.

Il faut donc se poser la question suivante: y a-t-il vraiment une différence à considérer la Genèse comme un récit historique ou mythologique?

Dès les premiers mots, la Bible se place dans le contexte de la simple histoire. Il n'y a pas la moindre indication que ces récits soient mythiques. On peut aisément déterminer cet aspect littéral et historique du récit en le comparant aux paraboles, aux allégories et aux symboles qui se situent dans un

contexte bien défini. Ainsi, par exemple, Luc 8:4-15 est le récit d'une parabole car le texte même l'affirme. Pour la même raison, Galates 4:21-31 est une allégorie. Lorsque la Bible enseigne au moyen d'une allégorie, d'une parabole ou d'un symbole, le texte l'affirme ou le contexte l'indique clairement. Lorsqu'on lit les paraboles, les allégories, etc., et qu'on les compare au récit de la Genèse, on constate que ce dernier ne ressemble aucunement à ces styles littéraires. Au contraire, ce récit donne nettement l'impression d'être historique. Cependant, le libéralisme s'est permis de décrire comme «mythologiques» un grand nombre de passages bibliques, et en particulier les premiers chapitres de la Genèse.

Posons-nous la question suivante: quelle importance notre compréhension de la Genèse peut-elle avoir si nous croyons que Jésus est Sauveur et Seigneur? Que nous prenions la Genèse pour un récit littéral ou mythologique, que nous croyions à l'existence de Noé et au déluge ou à Jonas et au grand poisson, tout cela peut-il influencer notre salut?

Certes, une déclaration de foi en Jésus le Sauveur semblerait à ce point diminuer l'importance du problème... mais pourtant, c'est cette foi même que devrait nous faire reconnaître que Jésus et les apôtres voyaient en la Genèse un livre historiquement authentique! De plus, ce problème est lié à celui de l'inspiration de la Bible et à l'importance du document biblique.

I. LA RELATION ENTRE LA RÉALITÉ HISTORIQUE DE LA RÉDEMPTION HUMAINE.

Un rejet du compte rendu biblique de la chute de l'homme ainsi que des actes rédempteurs de Dieu, un refus d'y voir une réalité historique, a pour conséquence une remise en question de la nécessité, et même de la justesse, d'un christianisme qui souligne la rédemption. Lorsqu'on ne voit plus l'Ancien Testament comme authentiquement historique, on ne peut qu'être amené à douter du Nouveau Testament. En effet, s'il n'y a pas de réalité au récit de la chute de l'homme en Genèse, quelle est la nécessité d'une rédemption par le Christ? Si l'humanité n'est pas tombée dans le péché, pourquoi donc a-t-elle besoin d'être sauvée?

L'Ancien Testament présente l'origine de l'homme, sa chute son incapacité à se racheter lui-même, le préparant ainsi à réaliser son besoin de salut. Le Nouveau Testament présente le Christ comme étant celui qui satisfait ce besoin. C'est ainsi que les deux testaments forment un ensemble cohérent quant au récit et à ses objectifs. Ce qu'ils rapportent du genre humain est étroitement lié; on ne peut les dissocier tout en continuant à penser que la rédemption est une nécessité pour l'homme.

C'est donc une conception religieuse de l'histoire qui nous est exposée dans la Bible (religion, du latin «*religare*» «relier»; la religion c'est le moyen que Dieu emploie pour «relier» l'homme à lui-même). Dans l'Ancien Testament, nous avons le compte rendu de l'origine et de la chute de l'homme. La loi de Moïse démontre l'incapacité pour l'homme d'être son propre rédempteur, malgré ses efforts pour atteindre une justice personnelle. Lorsqu'on arrive au Nouveau Testament, on sait en tout cas une chose: l'homme a réellement besoin d'un

rédempteur. Ce rédempteur c'est le Christ.

La rédemption de l'homme est le thème central autour duquel viennent graviter les divers sujets bibliques. Depuis le premier chapitre de la Genèse, Dieu, soucieux de leur rédemption, intervient dans les affaires des hommes. Pour saisir la totalité du contexte historique dans lequel Dieu met en oeuvre notre rédemption, il est nécessaire de croire au récit biblique tel qu'il se déroule depuis la chute dans le jardin, jusqu'au Christ sur le calvaire. Par conséquent, si la Genèse n'est pas véridique au sens littéral, il n'y a pas un réel besoin de ce Jésus qui nous est présenté dans les Évangiles.

II. L'IMPORTANCE DE LA TRACE ET DE LA PRÉSERVATION DE LA LIGNÉE MESSIANIQUE A TRAVERS L'HISTOIRE.

Si le récit de la Genèse, quant à la chute de l'homme, est relégué au rang de la mythologie, il s'en suit qu'on ne peut pas considérer l'humanité comme perdue, comme ayant besoin du salut. Dans ce cas - ainsi qu'en témoigne la Bible - pour quelle raison Dieu aurait-il préservé la lignée messianique à partir d'Adam et à travers ses descendants: Noé, Abraham, David, etc.? Pour être sauvé du péché, l'homme a bien dû pécher à un moment de son histoire. C'est la Genèse qui le rapporte, puis qui rend compte de la promesse de Dieu de racheter l'homme par sa postérité (Genèse 3:1-15). L'Ancien Testament révèle que cette postérité fut préservée jusqu'à la venue du Christ.

On ne peut prendre au sérieux des interventions surnaturelles destinées à préserver la lignée, s'il n'y a pas de causes réelles pour ces interventions. Mais lorsqu'on prend pour un fait la chute d'Adam, telle que nous la révèle la Genèse, on peut aussi voir dans l'histoire - d'Adam jusqu'à Christ - la trace de cette lignée qui est déjà promise en Genèse 3:15. Comment pourrait-il en être autrement?

Dans ce cas, les interventions surnaturelles de Dieu, par lesquelles il préserva cette lignée, ont pour objet la rédemption humaine. La préservation de la lignée messianique d'Abraham jusqu'au Christ (pendant deux mille ans, chaque génération était directement issue d'Abraham!), la préservation de la lignée à travers la tribu de Juda, alors même que cette tribu était menacée d'extermination au moment de la captivité babylonienne, la naissance par une vierge sont autant d'oeuvres surnaturelles de rédemption, essentielles à la venue en ce monde et «en chair» du Seigneur, conformément à sa promesse.

Une signification littérale du péché d'Adam peut seule donner un sens historique et rédempteur à cette lignée que l'on peut tracer de Seth à Noé (Genèse 4:25-5:32), puis de Noé à son fils Sem (qui survécut au déluge: Genèse 6-9) jusqu'à Abraham (Genèse 11:10-26) à qui la promesse de la rédemption fut faite (Genèse 12:3; 22:18; Galates 3:16).

Nous avons donc une généalogie qui va d'Abraham, en passant par David, pour aller à Jésus (cf. Matthieu 1:11), généalogie que l'on peut tracer depuis Adam et Noé. À ce point les généalogies que nous présente Moïse en Genèse 5 et 11 s'avèrent fort utiles. Dans l'essentiel, Luc nous présente une généalogie semblable (3:23-38), s'étendant de Jésus à Adam. Lorsque le récit du péché

d'Adam n'est plus considéré comme historique, ces tables généalogiques - y compris celle de Luc - perdent toute leur signification. Qui peut trancher quant à la généalogie de Luc et dire qu'elle ne présente plus des personnages historiques? D'ailleurs, quel en serait le but?

Quel est donc le but de cette généalogie qui, de Jésus à Adam, nous permet de remonter la lignée messianique jusqu'au moment même où Adam a péché? La raison est à ce point évidente que nous avons ainsi une preuve de la fidélité de Dieu quant à sa promesse du salut; une preuve aussi du besoin pressant qu'a l'humanité du salut de Dieu. Quelle meilleure raison pourrait-il y avoir?

Si les premiers chapitres de la Genèse perdent toute historicité, on est amené à douter d'un Christ surnaturel ainsi que du salut qui se trouve, d'une manière surnaturelle, dans sa mort et sa résurrection. Pour la même raison on est amené à voir la lignée messianique comme un détail sans grande importance, sans valeur historique. Ce sera le début du déclin de notre confiance en Dieu, en le feu de notre foi commencera à s'éteindre.

III. TOUTE CONCEPTION DE LA GENÈSE QUI N'ENVISAGE PAS CE LIVRE SOUS UN JOUR HISTORIQUE MET EN QUESTION NOTRE FOI EN JÉSUS ET EN SES APÔTRES.

Lorsqu'un passage de l'Écriture est relégué au rang de la mythologie, on remet en question la véracité même de ce passage. Cela devient particulièrement grave lorsque la Bible requiert qu'on accepte tout simplement ce qu'elle nous communique, lorsqu'elle émet ensuite des doctrines auxquelles elle nous demande de rester fidèles à tout prix, même au prix de la seule vie qui nous ait été donnée sur cette terre.

Les enseignements du Christ et des apôtres ont des conséquences morales importantes. Ces mêmes enseignements sont parfois fondés sur la validité historique des événements qui sont rapportés en Genèse. Ces doctrines, précisément parce qu'elles se fondent sur des textes de la Genèse mettent en question l'intégrité de Jésus et des apôtres, ainsi que l'infaillible inspiration du Nouveau Testament.

A. Jésus et la Genèse.

Jésus a endossé une conception de l'Ancien Testament allant dans le sens de la fidélité historique. En certaines occasions, il en a affirmé la véracité, comme lorsqu'il déclarait que la prophétie était accomplie en son oeuvre rédemptrice sur la croix (cf. Luc 24:44-47; Jean 5:39; 10:35). Il croyait implicitement aux récits de la vie d'Élie et d'Élisée avec leur cortège d'interventions surnaturelles (Luc 4:25-27; 1 Rois 17:2; 2 Rois 5). Pour lui, Jonas était un personnage historique; le récit de son expérience dans le ventre d'un grand poisson était tout aussi vrai (Matthieu 12:39-41; Luc 11:29-32).

Or, si ces événements n'ont pas réellement eu lieu, qu'en est-il de l'intégrité de Jésus? Notre foi en Christ, si nous acceptons, ou n'acceptons pas, la véracité des récits de l'Ancien Testament, ne peut être la même dans un

cas comme dans l'autre car Jésus, quant à lui a reconnu leur véracité. S'il se trompait sur ce point, peut-on lui faire totalement confiance en d'autres domaines? La question qu'il faut se poser est celle-ci:

Peut-on avoir une confiance absolue en Jésus?

Se référant au livre de la Genèse, Jésus a mentionné Noé et le déluge qui s'abattit sur la terre.

«Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme. Car, dans les jours qui précéderont le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants. Jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à le déluge vint et les emporta tous; il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme.»
(Matthieu 24:37-39)

Dans cette citation, il est indéniable que Jésus se réfère à Noé comme à un personnage historique; il est indéniable que l'arche a bien existé et que le déluge qui «*les emporta tous*» couvrit la terre entière.

Jésus voyait en la Genèse un récit historique.

Une des tentatives du libéralisme a été de suggérer que Jésus aurait pu faire appel à la mythologie pour simplement illustrer ses doctrines. Mais une telle tentative suppose d'emblée que les récits qui ont trait à Noé, à Jonas etc., sont des mythes, contrairement aux déclarations de la Bible qui voit en ces hommes des personnages réels. Il est impossible de conclure à partir de la Bible seule - Ancien et Nouveau Testament compris - que les personnages ou les événements dont il est fait mention sont d'ordre purement mythologique.

«Les Pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver: Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque? Il répondit: N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. Pourquoi donc, lui dirent-ils Moïse a-t-il prescrit de donner à la femme un acte de divorce et de la répudier? Il leur répondit: C'est à cause de la dureté de votre coeur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes: au commencement il n'en était pas ainsi. Mais je vous dis: Quiconque répudie sa femme, sauf pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère.»
(Matthieu 19:3-9)

C'est donc en se référant aux deux premiers chapitres de la Genèse que Jésus répond à deux questions à propos du mariage, du divorce, du remariage et de l'adultère. Son argument se base sur une conception littérale du récit, en Genèse, de la création de l'homme et de la femme, puis de leur union par laquelle ils devinrent une seule chair. Cette union de l'homme et de la femme, qui fait de ces deux êtres une seule chair, constitue l'essence même des relations maritales telles que Dieu les conçut à l'origine; Jésus le déclare en faisant

appel à l'autorité de Genèse 2:24: «*C'est pourquoi... les deux deviendront une seule chair.*» Le «*c'est pourquoi*» découle, en Genèse d'une conception précise de la nature même de l'union par le mariage. Puis, ayant fait appel à la Genèse pour expliquer l'origine et la nature du mariage, le Christ affirme qu'il est parfaitement d'accord avec Moïse: «*Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair.*» Sa réponse aux Pharisiens est une conclusion fondée sur les Écritures: «*Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni.*» Ce «*donc*» trouve sa raison d'être dans ce qui est révélé en Genèse chapitres 1 et 2 touchant au mariage «*au commencement.*»

On peut ajouter à ceci que Jésus continue d'interpréter la Genèse d'une manière littérale lorsqu'il répond à la question des Pharisiens sur l'acte de divorce prescrit par Moïse, répond Jésus, a permis cela à cause de la dureté des cœurs... mais «*au commencement il n'en était pas ainsi.*» Pour la seconde fois Jésus se réfère à ce qui existait «*au commencement,*» au début de la Genèse.

En fin de compte, Jésus se base sur un sens littéral de la Genèse pour rappeler que dans le mariage l'homme et la femme deviennent une seule chair et qu'il n'est pas question pour l'homme de répudier sa femme sauf pour cause d'infidélité. Il s'en suit que moralement le divorce, ainsi que le remariage, aboutissent à l'adultère, sauf en cas de fornication.

Des affirmations ayant une telle portée morale seraient inconcevables si elles n'étaient fondées que sur de purs mythes. Les prises de position du Seigneur, à ce point intransigeantes, sur la question du mariage et du divorce, ne peuvent s'appuyer que sur la réalité historique la plus certaine. Cette doctrine du Seigneur sur le mariage et sur le divorce s'appuie uniquement sur le texte de la Genèse et ce fait nous mène à conclure, qu'en ce qui concerne Jésus, ce texte est historiquement authentique.

Jésus insiste sur le fait que Dieu, qui créa l'homme et institua le mariage, n'accordera pas le divorce pour n'importe quel motif; et, encore une fois, il fait appel à l'autorité du livre de la Genèse. Si, contrairement à Jésus, nous n'acceptons pas cette autorité comme normative, nous ne pouvons prétendre avoir foi en l'autorité infaillible et divine de Jésus-Christ.

Dans ses écrits, Jean raconte un incident qui témoigne de la foi que Jésus démontrait à l'égard des récits de la Genèse. A l'occasion d'une discussion qu'il eut avec les Juifs de Jérusalem qui désirent le tuer, Jésus dit: «*Vous avez pour père le diable et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement, et il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce que la vérité n'est pas en lui. Lorsqu'il profère des mensonges, ses paroles viennent de lui-même; car il est menteur et le père du mensonge.*» (Jean 8:44)

Pour Jésus, le diable fut le premier menteur et premier criminel qui apparut sur terre. Il ne doutait pas que Dieu avait effectivement averti Adam et Ève que le jour où ils mangeraient «*de l'arbre de la connaissance du bien et du mal*» ils mourraient (Genèse 2:17). Le diable mentit en leur disant «*Vous ne mourrez point*» et c'est ainsi qu'il devint un criminel et tua le genre humain.

Puisque le Seigneur considérait la Genèse comme un récit de faits histo-

riques, nous devons conclure que toute autre manière de considérer la Genèse ne peut que réduire la portée des paroles de Jésus. On est donc placé devant un dilemme: **ou bien la Genèse est un récit authentique et historique, ou bien Jésus s'est trompé.** C'est ce point qui, plus que tout autre, est en litige. Si le Christ s'est trompé dans son interprétation de la Genèse, comment pouvons-nous être certains qu'il ne s'est pas trompé sur lui-même ou mythologique est donc une question de tout premier ordre.

B. Paul et la Genèse

Le récit de Moïse sur l'origine de l'homme et de la femme et sur la nature des relations maritales telles que Dieu les conçoit - qui font de l'homme et de la femme une seule chair - ne peut être relégué au domaine mythologique sans, du même coup, que cela mette en cause la vérité de ce que Paul affirme à l'encontre de l'homosexualité, une passion vile, contre nature, en opposition à la vérité.

Nous rappelons ci-dessous le texte de l'épître aux Romains qui dénonce le péché de l'homosexualité:

«C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions déshonorantes, car leurs femmes ont remplacé les relations naturelles par des actes contre nature; et de même les hommes, abandonnant les relations naturelles avec la femme, se sont enflammés avec leurs désirs les uns pour les autres; ils commettent l'infamie, homme avec homme, et reçoivent en eux-mêmes le salaire que mérite leur égarement.»
(Romains 1:26, 27)

Si l'homosexualité n'allait pas à l'encontre de la nature telle que Dieu l'a conçue au départ, Paul décrirait-il ce vice comme étant «contre nature»? Pour l'apôtre, cette passion d'un homme envers l'autre est un «égarement» car c'est l'abandon des «relations naturelles avec la femme». Mais comment peut-on parler d'une relation naturelle avec la femme si l'on persiste à rejeter la révélation divine qui nous décrit ce qu'étaient, à l'origine, la nature et les besoins de l'homme et de la femme?

Il s'en suit qu'un rejet des deux premiers chapitres de la Genèse, quant à leur véracité historique, deviendra, pour certains, le point de départ d'un rejet des remarques de Paul quant à l'homosexualité... Sans mentionner qu'on remet alors en cause l'affirmation de l'apôtre sur l'inspiration (cf. 1 Corinthiens 2:12, 13).

Si l'on n'accepte pas l'autorité divine des Écritures de l'Ancien Testament, il devient alors impossible de respecter l'autorité apostolique de Paul, représentant infaillible du divin Messie, qui, pour nombre de ses arguments, s'appuie sur les Écritures. Nous en donnons, ci-dessous, deux exemples:

1. Paul présente la condamnation et, par conséquent, le besoin de salut comme étant universels; toute son argumentation a pour point de départ la véracité historique du livre de la Genèse.

«C'est pourquoi, de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé sur

tous les hommes, parce que tous ont péché, (...) Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir.»
(Romains 5:12, 14)

Selon ce raisonnement de Paul, le péché d'Adam a introduit le péché et la mort en ce monde et, par conséquent, Christ venait satisfaire un besoin universel. Ce besoin qu'ont tous les hommes est entièrement basé sur la véracité du récit mosaïque qu'on trouve en Genèse chapitres 2 et 3.

Il continue à se baser sur la réalité du péché d'Adam, et y fait appel, pour démontrer que le Christ répond à un besoin universel, lorsqu'il dit: *«Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ.»* (1 Corinthiens 15:22). Dans la seconde épître aux Corinthiens: *«un seul est mort pour tous, donc tous sont morts;»*: cette phrase comprend nécessairement Adam (2 Corinthiens 5:14).

C'est aussi aux Corinthiens que Paul fait part de ses craintes à leur égard, lorsqu'il dit: *«de même que le serpent séduisit Ève par sa ruse, je crains que vos pensées ne se corrompent et ne se détournent de la simplicité et de la pureté à l'égard de Christ;»* (2 Corinthiens 11:3). Ce passage nous fait comprendre que Satan nous mentira à propos de la parole de Dieu. C'est ainsi qu'il réussit à séduire Ève et c'est ainsi qu'il s'efforcera de corrompre l'esprit des élus! Il a bien menti quant à la divinité du seigneur, quant à la résurrection, quant à la loi du pardon, quant à l'enfer et au ciel et quant à la moralité. Pourquoi ne pourrait-il pas en faire autant quant à l'origine de l'univers, de l'homme, de la famille, du péché - surtout si de tels mensonges mettaient en doute le Christ et son salut? Il aura recours à tous les mensonges pour nous amener à douter de la parole de Dieu.

Croyons ce que disent Moïse, Jésus et Paul sur la vérité du récit de la Genèse; c'est là la meilleure protection contre les tentatives de la philosophie humaine pour déterminer l'origine et la raison d'être de l'homme; tentatives qui vont à l'antipode de ce que révèle l'Écriture. L'Église peut se préserver des spéculations du sceptique, de l'athée, de l'évolutionniste, en se fiant au point de vue du Christ et des apôtres.

2. La doctrine de Paul quant aux rôles respectifs de l'homme et de la femme dans l'Église a pour point de départ la véracité historique du livre de la Genèse.

«Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, en élevant des mains pures, sans colère, ni contestation (...) Que la femme s'instruise en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme; mais qu'elle demeure dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.»
(I Timothée 2:8, 11-13)

Dans ce passage, Paul emploie le mot grec **ANER** pour parler des

«hommes.» Ce mot ne s'applique pas comme **anthropos**, à l'humanité toute entière comprenant hommes et femmes. Le mot **ANER** est exclusivement employé pour décrire l'homme qui est distinct de la femme. L'apôtre enseigne donc que ce sont les hommes, et non les femmes, qui doivent avoir la direction de l'Église. Les femmes doivent au contraire être soumises. Pour cette question, toute l'argumentation de Paul est basée sur les trois premiers chapitres de la Genèse.

D'abord, il se réfère à l'**ordre de la création**: «*Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite.*» Ceci est un rappel de Genèse 2:18-23. Ensuite, il se réfère à **la nature de la femme**: selon Genèse 3:1-6 «*ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme, qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression.*» Paul en déduit que la nature de la femme est distincte de celle de l'homme. Elle est portée à se pencher sur les soins domestiques et maternels; mettre des enfants au monde et les élever lui apportent les plus grandes satisfactions. Sa nature fait d'elle une proie rêvée pour des hommes mauvais et sans scrupules. Satan n'a-t-il pas attendu l'absence de son mari pour tenter la femme? Paul en conclut que la femme est plus facilement trompée. Ce texte remet en perspective les natures distinctes de l'homme et de la femme, en faisant appel au livre de la Genèse où leur origine nous est décrite; et c'est sur cette base que Paul nous apprend le rôle prépondérant de l'homme dans l'Église et dans le foyer.

Un grand nombre d'entre ceux qui se sont longuement penchés sur l'étude de la Bible ont vu, dans un commandement de Paul à l'Église de Corinthe («*que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler; mais qu'elles soient soumises comme le dit aussi la loi.*» 1 Corinthiens 14:34), une allusion à ce qui est dit à la femme après sa transgression: «*J'augmenterai la souffrance de tes grossesses... et tes désirs se porteront vers ton mari mais il dominera sur toi.*» (Genèse 3:16)

En fin de compte, Paul rappelle encore l'exactitude de la Genèse lorsqu'il veut corriger l'attitude de certaines femmes chrétiennes de Corinthe, en disant: «*En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme.*» (1 Corinthiens 11:8, 9)

Si la Genèse ne peut être prise au mot, eh bien! Paul non plus.

C. Pierre et la Genèse.

Pierre, au troisième chapitre de sa seconde épître, exhorte fermement les chrétiens à ne point oublier la parole de Dieu. Il présente ainsi une apologie à ceux qui renient, ou se moquent, des réalités historiques de la parole de Dieu. Il souligne l'exemple, en Genèse, du déluge qui, du temps de Noé, démontra la certitude des promesses du Seigneur quant à son jugement à l'égard des hommes impies (2 Pierre 3:3-6). Pierre rappelle à ses lecteurs que la terre apparut «*à la parole de Dieu*» et qu'à cause de cette même parole «*le monde d'alors périt submergé par l'eau.*» (versets 5-7).

En somme, Pierre affirme que le déluge est la confirmation historique de la fidélité de Dieu quant à sa parole prophétique, à la suite de quoi il nous avertit que *«par la même parole, les cieux et la terre actuels sont gardés en réserve pour le feu, en vue du jugement et de la perdition des impies.»* La parole, celle-là même provoquera la fin du monde actuel. Puis, ayant établi cette vérité fondamentale, Pierre fait appel à *«votre conduite et à votre piétés»* qui doivent être *«saintes»* puisque nous attendons ces choses que Dieu a promises (versets 8-14).

Ainsi, Pierre s'appuie sur la réalité historique du déluge qui survint par la parole de Dieu; par ce moyen il confirme la parole du Seigneur qui a promis de revenir pour détruire ce monde par le feu et pour amener le jugement des impies. En faisant appel à la Genèse pour confirmer la parole du Seigneur, l'apôtre voulait donner du mordant à ses avertissements quant aux faux docteurs, et motiver les chrétiens à *«être trouvés par lui sans tache et sans défaut dans la paix.»*

Or, si le récit de la Genèse quant au déluge n'est pas du domaine historique, toute l'argumentation de Pierre, par laquelle il nous exhorte à vivre saintement, est sans aucun fondement. Par contre, si l'on admet la réalité du déluge, l'on pourra admettre, de même, la destruction que Pierre nous décrit.

Conclusion: Nous avons constaté que Jésus, Paul et Pierre se sont appuyés sur une conception littérale et historique des onze premiers chapitres de la Genèse, et ce dans le but d'arriver à certaines conclusions morales et doctrinales. Renier la réalité historique de ces références à la Genèse, c'est ôter le fondement, et diminuer l'impact, des doctrines du Christ et de ses apôtres. Une conception mythologique de la Genèse cause l'effondrement de la base historique sur laquelle ils ont appuyé leurs doctrines. nous pouvons donc dire que le fait de renier la fidélité historique de la Genèse est grave en conséquence pour ce qui touche à l'infailibilité de Jésus Christ, à l'inspiration des apôtres et à la complète justesse de la parole de Dieu.

CHAPITRE II

LA RÉDEMPTION EST PRÉVUE ET PROMISE

Christ est venu dans le monde, nous est-il dit, pour sauver du péché une humanité perdue:

«...elle enfantera un fils que tu appelleras JÉSUS; car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés.» (Matthieu 1:21)

«Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.» (Luc 19:10)

«C'est une parole certaine et digne d'être reçue, que le Christ-Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis, moi, le premier.» (1 Timothée 1:15)

Christ ne venait pas pour sauver le monde de la guerre, de la pauvreté ou de la famine. L'Église ne doit pas perdre de vue son principal objectif et sa plus importante mission. La proclamation de l'Évangile aura pour conséquence non négligeable une diminution des guerres, de la pauvreté, de la tristesse et de la détresse, à mesure que les cœurs humains seront transformés par la Bonne Nouvelle. Mais ces conséquences-là ne doivent pas supplanter l'objectif majeur du christianisme qui demeure la rédemption.

LA VENUE DU CHRIST

avait pour but
de sauver les hommes
de leurs
PÉCHÉS
Matthieu 1:21
Luc 19:10
I Timothée 1:15

n'avait pas pour but
de sauver les hommes
de la
GUERRE
FAMINE
PAUVRETÉ
INJUSTICE

Un exemple de caractère essentiel de l'oeuvre rédemptrice du Christ se trouve en Luc 10:38-42 où Jésus fait remarquer à Marthe, qui semblait ne pas se soucier d'assez près des choses spirituelles, que *«une seule chose est nécessaire»*. En Matthieu 9:2-8, la guérison du paralytique avait pour but de confirmer le pouvoir qu'avait Jésus de pardonner les péchés. La rédemption du péché: voilà quelle était la pensée constante de Jésus.

Dans ce chapitre, nous voulons montrer que le Christ, l'Église et la rémission des péchés constituent (1) le grand thème du récit biblique et (2) la complète réalisation du plan éternel de Dieu et de la promesse qu'il fit à Abraham.

I. LA RÉDEMPTION ÉTAIT PRÉVUE AVANT LA CRÉATION DU MONDE

Le Nouveau Testament n'enseigne pas que Dieu se proposa de faire pécher l'homme pour pouvoir, ensuite, le sauver. La vérité, pour Paul, est autre: Dieu savait que l'homme pécherait; il se proposa donc de le racheter, et ce par le moyen du Christ. La rédemption consistait à:

A. Réunir toutes choses en Christ.

Paul écrit que, par Christ, Dieu

«nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le dessein bien-veillant qu'il s'était proposé en lui, pour l'exécuter quand les temps seraient accomplis: réunir sous un seul chef, le Christ, tout ce qui est sur la terre. En lui, nous avons aussi été mis à part, prédestinés selon le plan de celui qui opère tout selon la décision de sa volonté.» (Éphésiens 1:9-11)

Christ n'a nullement failli dans l'oeuvre de rédemption qu'il s'était proposé d'accomplir. Et ce qu'il a accompli n'était autre que le plan que Dieu s'était proposé d'accomplir, ainsi qu'une épître le déclare: *«C'est lui qui nous a sauvés et nous a adressé un saint appel, non à cause de nos oeuvres, mais à cause de son propre dessein et de la grâce qui nous a été donnée en Christ-Jésus avant les temps éternels.»* (2 Timothée 1:9)

B. Un dessein éternel.

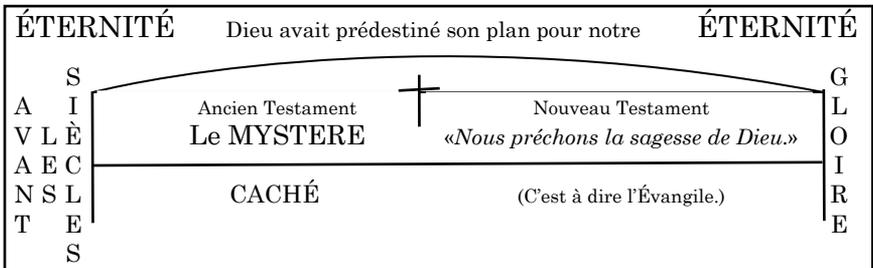
Le but de Dieu, en faisant l'Église, était selon le dessein bienveillant *«qu'il a réalisé par le Christ-Jésus notre Seigneur.»* (Éphésiens 3:11). Ici, il est fait référence au plan du salut ou, mieux encore, au dessein éternel de Dieu. Ces termes indiquent que Dieu se proposait d'exécuter un plan pour nous sauver, que ce plan était connu de lui avant le commencement des temps et que ce plan se poursuit dans l'éternité, même après la fin des temps. C'est Paul qui nous le dévoile comme suit.

1. Dieu projeta notre rédemption avant le commencement des temps.

«...nous prêchons la sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, que Dieu avait prédestinée avant les siècles, pour notre gloire.»

(1 Corinthiens 2:7)

Paul prêchait l'évangile de Christ qu'il décrit comme *«la sagesse de Dieu»*. L'évangile présente la sagesse que Dieu a déployée pour sauver l'homme. Puis, il parle de ces choses comme ayant été mystérieuses, cachées pour les hommes, prédestinées avant les siècles pour notre gloire. Le schéma ci-dessous montre ce plan dans l'éternité.



Pierre est parfaitement en accord avec Paul et écrit que Christ, avant la création du monde, était destiné à être notre rédempteur.

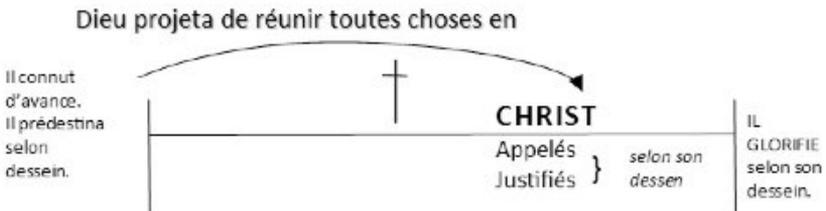
«Vous savez en effet que ce n'est pas par des choses périssables - argent ou or - que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre, héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache, il a été désigné d'avance, avant la fondation du monde.»
1 Pierre 1:18-20)

Dieu savait d'avance que l'homme pécherait, mais Il n'a pas créé l'homme pour qu'il péchât. La prédestination calviniste ne doit pas être confondue avec la prédestination biblique. Dieu sachant d'avance que l'homme pécherait, conçu (ou prédestina) un plan pour le sauver. Ce fut à la gloire de Dieu et pour la glorification des sauvés. Éphésiens 1:3-14 nous décrit en détails ce plan de Dieu en Christ qu'il continue, aujourd'hui à réaliser.

2. Le plan de Dieu sera parfaitement réalisé lors de la glorification de ses saints.

*«Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés **selon son dessein**. Car ceux qu'il a **connus d'avance**, il les a aussi **appelés**; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi **justifiés**; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi **glorifiés**.»*
(Romains 8:28-30)

Le grand et éternel dessein de Dieu pour la rédemption du péché se dessine à travers l'éternité; avant que le monde ne fut créé il n'était qu'une pensée, connue de Dieu seul, pensée qui ne sera parfaitement accomplie qu'à la fin des temps lorsque les saints seront glorifiés.



Ce que Paul nous révèle du dessein de Dieu, qui voulut sauver une humanité perdue avant même le commencement des temps, est l'élément indispensable pour une étude, une compréhension de la Bible, conforme à la vérité. La Bible nous raconte l'accomplissement de ce dessein en la personne du Christ. La Bible nous rend compte des interventions divines dans le cours de l'histoire, toutes destinées à amener la réalisation de ce plan rédempteur. En fait, nous sommes maintenant en possession de l'élément indispensable à une conception juste de l'histoire. Ces événements qui constituent l'histoire n'ont pas été principalement le résultat des efforts et des maladresses de l'homme. C'est Dieu lui-même qui est en grande partie responsable de l'histoire. Il est encore à l'oeuvre dans le monde des hommes, comme par le passé et pour la même raison.

Nous avons la parole de Jésus lui-même à l'appui de ceci, prononcée pour nous motiver à évangéliser le monde *“Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples (...) Et voici, je suis avec vous jusqu'à à la fin du monde.”* (Matthieu 28:18-20). C'est ainsi que l'humanité coopère à l'accomplissement du dessein rédempteur de Dieu.

II. LA RÉDEMPTION EST PROMISE

À l'aube de l'histoire, Dieu promit d'accomplir son salut par l'intermédiaire de la descendance d'Abraham. La Bible nous raconte la réalisation de cette promesse à travers l'histoire.

A. La promesse est faite à Abraham.

“...et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.” (Genèse 12:3)

“Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité.”

(Genèse 22:18)

Ces versets rendent compte de la même promesse. Celle-ci fut répétée à différents moments de la vie d'Abraham. C'est une promesse qui annonce la bénédiction de toutes les nations, de toutes les familles, en la postérité d'Abraham.

Voici maintenant la signification de cette promesse.

B. La promesse faite à Abraham s'accomplit en Christ, en la rémission des péchés, en l'Église.

Sous l'inspiration, Paul nous donne, en Actes 26:6,7, l'interprétation de la promesse faite à Abraham.

“Et maintenant, je suis mis en jugement à cause de l'espérance en la promesse faite par Dieu à nos pères, et dont nos douze tribus, qui rendent un culte à Dieu sans relâche nuit et jour espèrent atteindre l'accomplissement. C'est pour cette espérance, ô roi, que je suis accusé par des Juifs!”

Paul souligne qu'il est *“accusé par des Juifs”* à cause d'une promesse faite à Abraham. Bien sûr, ce dont on l'accusait touchait au fait qu'il prêchait l'Évangile. Par conséquent, l'Évangile est l'accomplissement de la promesse que Dieu fit à Abraham. Mais l'espérance des Juifs quant à la promesse était d'ordre matériel et national plutôt que spirituel; ils ne comprirent pas qu'elle devait s'accomplir en Christ, en l'Évangile, malgré que les apôtres en parlaient dans ce sens. Ainsi, ceux qui ne voulurent pas croire à l'interprétation que donnaient les apôtres de la promesse, qui ne voulurent pas y voir la rédemption par Jésus-Christ, ceux-là se mirent à persécuter les apôtres.

Il y avait un fossé entre l'interprétation que les Juifs **désiraient** et celle dont Paul était **inspiré!** Ci-dessous nous voyons que la promesse qui fut faite à Abraham s'accomplit en Christ et dans la rémission des péchés.

1. Christ est la descendance.

«Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance. Il n'est pas dit: et aux descendances, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais comme

à une seule: et à ta descendance, c'est-à-dire à Christ.» (Galates 3:16)

Paul cite ici la promesse qui, à l'origine, fut faite à Abraham et conclut que Christ est la descendance d'Abraham. Par conséquent, c'est par Christ que le monde serait béni.

2. La rémission des péchés constitue la bénédiction promise.

«Aussi l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham; toutes les nations seront bénies en toi.» (Galates 3:8)

Il est encore fait référence à la promesse telle qu'elle fut faite en Genèse 22:18. Mais cette fois, c'est pour souligner le contenu de la bénédiction. Paul dit qu'il s'agit de la justification ou, ce qui est exactement la même chose, la rédemption du pécheur.

Pierre, lui aussi, fait référence à la promesse d'Abraham pour montrer qu'elle se rapporte à la rémission des péchés offerte aux Juifs.

«Vous êtes les fils des prophètes et de l'alliance que Dieu a traitée avec nos pères, en disant à Abraham: Toutes les familles de la terre seront bénies en ta descendance. C'est à vous premièrement que Dieu, après avoir suscité son serviteur, l'a envoyé pour vous bénir en détournant chacun de vous de ses iniquités.» (Actes 3:25-26)

Paul affirme donc que la promesse s'accomplit par la justification des païens: Pierre affirme qu'elle s'accomplit lorsque les Juifs se détournent de leurs iniquités. La promesse s'accomplit donc lorsque la rédemption est offerte à toute l'humanité. Ces «nations» qui seront touchées par la promesse décrivent tous ceux qui, Juifs ou païens, reçoivent Christ pour rédempteur.

3. L'Église du Christ.

Jésus avait annoncé son dessein de bâtir son Église (Matthieu 16:18). Son dessein consistait, en outre, à sauver les hommes de leurs péchés. Mais lorsqu'il sauve les hommes du péché, le Seigneur les ajoute alors à son Église (Actes 2:47), qui est le corps de tous ceux qui sont réconciliés (Éphésiens 2:16). Par conséquent, c'est en **sauvant** les hommes qu'Il construit son Église. Ceux qui reçoivent le pardon, que la promesse avait annoncé, sont ajoutés à l'Église et, de ce fait, l'Église fait partie de l'accomplissement de la promesse faite à Abraham.

Conclusion: Dieu avait un plan pour la rédemption de l'homme: il en conçut le dessein avant le commencement des temps, il promit qu'il se réaliserait par la descendance d'Abraham. La Bible révèle que cette rédemption est accomplie en Christ et en son Église, selon son dessein éternel. Ici nous touchons à ce qui est central au christianisme, au sens de l'histoire et à la destinée de l'homme. Paul le dit magistralement: «Or, à celui qui, par la puissance qui agit en nous, peut faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons, à lui soit la gloire dans l'Église et en Christ-Jésus, dans toutes les générations, aux siècles des siècles. Amen.» (Éphésiens 3:20, 21).

CHAPITRE III

LA RÉDEMPTION EST PROPHÉTISÉE (1)

La prophétie messianique de l'Ancien Testament s'est accomplie en Christ, par le pardon des péchés.

Il est clair que le thème de la rédemption est l'idée dominante de la Bible dans chaque aspect, à chaque phase de sa narration. À travers l'Écritures, il nous est révélé que le plan divin de la rédemption trouva son origine dans l'esprit de Dieu, puis se perpétua dans la descendance d'Abraham et s'avéra être l'objet continu des prédictions de tous les prophètes. De cette manière la Bible dévoile comment Dieu demeura maître des affaires humaines afin de pouvoir nous conduire à la rédemption qui nous a été dispensée.

Au chapitre deux, nous avons montré que Dieu se proposa de sauver l'humanité faisant de ce salut l'objet des promesses faites à Abraham et à sa descendance. Dans le présent chapitre, nous montrerons que Dieu avait prédit la rédemption par les anciens prophètes, que la prophétie messianique de l'Ancien Testament s'est accomplie en Christ, par la rémission des péchés.

Ce qu'il faut entendre par "Prophétie Messianique." L'on admet généralement que l'Ancien Testament nous rapporte des prophéties qui annoncent la venue d'un Messie glorieux. Ce terme "messie" signifie "oint"; le messie est oint, à l'instar d'un roi ou d'un prêtre. Ces prophéties donnaient au peuple juif de grandes espérances de délivrance d'où l'expression "espérance messianique."

I. LES JUIFS AVAIENT UNE CONCEPTION NATIONALISTE DE LA PROPHÉTIE MESSIANIQUE DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Ce fait est clairement établi dans le Nouveau Testament où nous est révélé la conception juive du royaume de Dieu. Les Juifs savaient que les Écritures prophétisaient la venue du Messie et l'établissement de son royaume (voyez 2 Samuel 7:11-16; Ésaïe 9:6-7; Jérémie 23:5-6; Daniel 2:44). Jésus et Jean annoncèrent tous deux que ce royaume était "proche." À présent, nous allons montrer que les Juifs avaient une conception nationaliste de ce royaume et, par conséquent, une conception toute aussi nationaliste des prophéties touchant à ce royaume.

A. Les militants juifs:

«En ce temps-là parut Jean-Baptiste; il prêchait dans le désert de Judée. Il disait: repentez-vous, car le royaume des cieux est proche.»

(Matthieu 3:1-2)

«Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume de Dieu est soumis à la violence, et ce sont les violents qui s'en emparent.»

(Matthieu 11:12)

Le peuple, convaincu que Jean était un prophète depuis le moment où il annonça que le royaume était proche, était disposé à prendre les armes pour renverser avec violence les dominateurs romains. Leur conception tout à fait physique du royaume avait transformé leur zèle pour Dieu et pour leur pays en une violence par laquelle, pensaient-ils, Rome serait renversée et le royaume établi. Voilà ce que Jésus entendait par l'expression «*et ce sont les violents qui s'en emparent.*» Bien sûr il n'était pas en leur pouvoir de faire ne telle chose. Mais, à cause de leur conception quant à la nature du royaume, ils pensaient y parvenir.

B. Les multitudes juives dans leur ensemble: Jean 6:1-15 (voyez surtout les versets 14 et 15).

Après que Jésus eut distribué suffisamment de pains et de poissons pour nourrir une foule de 5.000 personnes, le peuple était tout disposé à le prendre pour roi et pour prophète. Mais, là encore, ils démontrèrent leur conception nationaliste du roi et de son royaume. Voyant qu'une telle puissance pouvait contribuer à leurs exploits militaires, ces gens voulaient «*l'enlever pour le faire roi.*» Mais Jésus ne se plia point à leurs désirs car le royaume qu'il venait établir était de nature spirituelle.

Toute notion d'un Jésus, venant établir le royaume annoncé dans l'Ancien Testament mais échouant du fait que les Juifs le rejetèrent, est en opposition flagrante avec ce que nous lisons ici. En fait, c'est exactement l'inverse qui est vrai: Jésus repoussa leurs offres!

C. Les dirigeants juifs: Jean 11:47-50

La conception qu'avaient les dirigeants juifs d'un royaume répondant aux aspirations nationalistes, alliée au fait que Jésus prétendait être le roi qui avait été annoncé par la prophétie, appuyant ses dires de miracles, amenaient certains à conclure que Jésus s'était donné pour but de renverser César. Ces gens savaient fort bien que si Rome commençait à prendre Jésus et ses disciples au sérieux («*Si nous le laissons faire, tous croiront en lui...*»), il en serait fait de leur nation. C'est pour cette raison qu'on résolut de le faire mourir (11:53).

D. Pierre et les apôtres: Matthieu 16:13-20, 21-23.

À la question de Jésus: «*Qui dites-vous que je suis?*» - Pierre avait aussitôt répondu: «*Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.*» Pourtant Jésus, après une telle démonstration de confiance en lui-même, recommanda à ses disciples «*de ne dire à personne qu'il était le Christ.*» Puis, aussitôt, il leur annonça qu'il devrait être crucifié. Pierre, encore une fois, voulut démontrer sa loyauté, et dit: «*À Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera pas.*» C'est alors que Jésus fait cette réplique à laquelle Pierre ne devait guère s'attendre: «*Arrière de moi, Satan; tu es pour moi un scandale, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celles des hommes.*»

Ce passage, plus que tout autre, révèle ce que les disciples pensaient du Messie, de son oeuvre et de son royaume. Jésus donne à Pierre le nom de

“Satan” qui signifie “adversaire”; il l’avertit que ses pensées ne sont pas celles de Dieu. Pierre fut sans doute stupéfait. Pourtant, Jésus avait dit vrai. Pierre se faisait du royaume une certaine idée et ne pouvait admettre la crucifixion. Mais sans la croix, il ne pouvait y avoir de rédemption. Par son attitude, Pierre s’opposait alors aux plans de Dieu. Bien entendu, à ce moment-là, Pierre était simplement ignorant. C’est, d’ailleurs, ce qui explique la raison pour laquelle Jésus leur recommande de ne dire à personne qu’il était le Christ: leur conception ne pouvait, à ce point, qu’amener la confusion des esprits.

E. Les fils de Zébédée et leur mère: Matthieu 20:20-22; Marc 10:35-45

«Alors la mère des fils de Zébédée s’approcha de Jésus, avec ses fils, et se prosterna pour lui faire une demande. Il lui dit: que veux-tu? Ordonne, lui répondit-elle, que mes deux fils que voici soient assis dans ton royaume, l’un à ta droite et l’autre à ta gauche. Jésus répondit: vous ne savez pas ce que vous demandez.»
(Matthieu 20:20-22)

Cette demande de la mère des fils de Zébédée (qui était aussi la demande des fils eux-mêmes), par laquelle elle désirait que ses fils soient assis, l’un à la droite, l’autre à la gauche de Jésus, témoignait de sa conception nationaliste du royaume. C’est pourquoi Jésus lui répondit en disant très justement: *«vous ne savez pas ce que vous demandez.»*

F. L’attitude des disciples après la croix:

1. *Luc 24:13-21:* La croix avait anéanti l’espérance des disciples quant à la rédemption d’Israël. Ils ne comprenaient pas qu’il s’agissait, en fait, de la rémission des péchés. Désespérés, ils pensaient que tout était perdu (verset 21).

2. *Actes 1:6.* Au jour de l’ascension de Jésus, les disciples conservaient une conception très nationaliste du royaume d’Israël et demandèrent: *«Est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume en Israël?»*

Cette conception de l’espérance messianique était celle des Juifs au temps de Jésus, et c’est ainsi qu’ils interprétaient la prophétie messianique de l’Ancien Testament. Ils donnaient à ces prophétie une signification toute matérielle soulignant leur extrême nationalisme juif. Ce fut la raison pour laquelle l’oeuvre de Jésus, son enseignement et sa mort, ne furent point compris. Ce fut aussi la raison pour laquelle certains, plutôt que de croire en lui, se mirent à comploter sa mort. Aujourd’hui encore, beaucoup de gens tiennent à cette conception nationaliste.

II. L’INTERPRÉTATION INSPIRÉE DE LA PROPHÉTIE MESSIANIQUE FUT DONNÉE PAR JÉSUS, PAR PIERRE ET PAR PAUL.

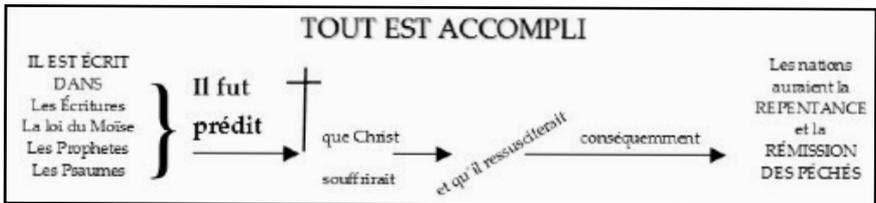
Tous trois s’accordent pour dire que la prophétie messianique de l’Ancien Testament s’est accomplie dans le christianisme du Nouveau Testament.

A. L’interprétation infaillible de Jésus consiste en ceci: tant les aspects prophétique que Messianiques de la loi de Moïse, des prophètes et des

Psaumes, tous ces écrits se rapportent à sa crucifixion (ou ses souffrances), à sa résurrection, à la rémission des péchés (ou la rédemption) rendue accessible à toutes les nations.

«Puis il leur dit: c'est la ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous: il fallait que s'accomplisse tout ce que est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les Psaumes. Alors il leur ouvrit l'intelligence pour comprendre les Écritures. Et il leur dit: Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait, qu'il ressusciterait d'entre les morts le troisième jour, et que la repentance en vue du pardon des péchés serait prêchée en son nom à toutes les nations, à commencer par Jérusalem.»

De plus, voyez Luc 24:25-27 où Jésus enseigne que ses souffrances étaient l'accomplissement des Écritures.



Les souffrances endurées par Jésus à la croix ne constituent pas, de sa part, un échec dû au rejet des Juifs lorsqu'il voulut établir le royaume. En fait, elles constituent le triomphe glorieux du plan éternel de Dieu, tel qu'il fut annoncé par les prophètes, pour la rédemption de l'humanité. C'est même par ce moyen que le royaume a été établi et que ceux qui devaient être sauvés par son sang y furent intégrés.

B. L'interprétation divinement inspirée, de Pierre nous révèle que Dieu avait annoncé, par la bouche de tous Ses prophètes, les souffrances de Christ et l'offre du pardon des péchés.

«Mais Dieu a accompli de la sorte ce qui avait été annoncé d'avance par tous ses prophètes, que son Christ devait souffrir.» (Actes 3:18-19)

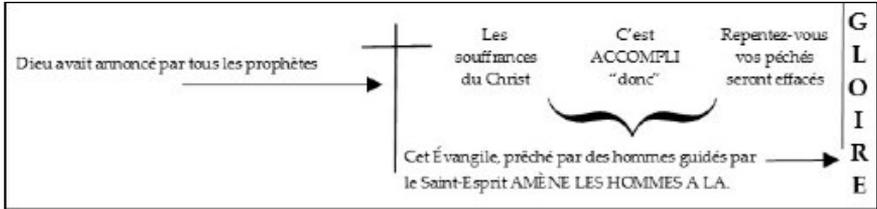
A deux reprises, Pierre affirme que **“tous les prophètes”** proclament que le pardon des péchés est accessible par la mort du Christ sur la croix.

Il faut remarquer ce qui suit la déclaration de Pierre concernant *«ce qui avait été annoncé par tous ses prophètes...»*. Pierre dit: *«Repentez-vous DONC... pour que vos péchés soient effacés.»* Ce “donc” est lié à ce qui vient d'être dit. C'est, en somme, une conclusion dont le sens est clair: ce qui avait été prophétisé a été accompli au calvaire... maintenant le pardon des péchés est offert à tous! Ainsi, pour l'apôtre, si Christ n'avait pas souffert sur la croix, la prophétie ne se serait jamais accomplie, la rédemption ne pourrait jamais être une réalité.

En 1 Pierre 1:10-12, l'apôtre le répète en d'autres termes:

«Les prophètes qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était réservée, ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations,

voulant sonder l'époque et les circonstances marquées par l'esprit de Christ qui était en eux, et qui attestait d'avance les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies. Il leur fut révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étaient les dispensateurs de ces choses que vous ont annoncées maintenant ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Esprit envoyé du ciel, et dans lesquelles les anges désirent plonger leurs regards.»



Au temps de Pierre, ceux qui prêchaient l'Évangile par le Saint-Esprit ne faisaient qu'annoncer ce qui avait été attesté par les prophètes de l'Ancien Testament, à savoir: que Christ souffrirait et qu'ainsi le salut et la gloire deviendraient accessibles aux hommes.

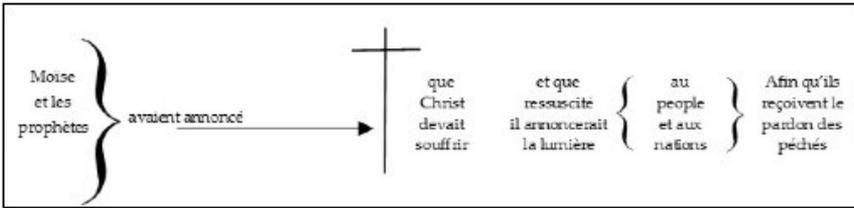
Ainsi (voyez le schéma ci-dessous), l'enseignement de Pierre est en parfait accord avec celui de Jésus. Les expressions suivantes parlent de la même réalité: «*rémission des péchés*», «*péchés effacés*», «*salut*»... il s'agit toujours de la rédemption, du rachat de nos péchés.

C. L'interprétation divinement inspirée de Paul révèle que les prophètes et Moïse avaient annoncé ce qui devait arriver: «savoir que le Christ souffrirait, et que, ressuscité le premier d'entre les morts, il annoncerait la lumière au peuple et aux nations.»

«Mais, grâce au secours de Dieu, j'ai subsisté jusqu'à ce jour, rendant témoignage devant les petits et les grands, sans m'écarter en rien de ce que les prophètes et Moïse ont déclaré devoir arriver, savoir que le Christ souffrirait, et que, ressuscité le premier d'entre les morts, il annoncerait la lumière au peuple et aux nations.» (Actes 26:22-23)

Paul dit lui-même qu'il ne s'est écarté en rien de ce qu'avaient annoncé les prophètes et Moïse. Or, c'est l'Évangile, la bonne nouvelle que Christ est mort sur la croix pour nos péchés, que Paul annonçait. C'est ainsi que pour l'apôtre, l'Évangile est l'accomplissement de ce que Moïse et les prophètes avaient annoncé.

La proclamation sur la lumière nous est expliquée plus tôt dans le même chapitre (Actes 26:16-18) quand Paul parle de la charge que lui confia Jésus de prêcher la lumière à toutes les nations «*pour qu'ils passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, pour qu'ils reçoivent par la foi en moi, le pardon des péchés et l'héritage avec les sanctifiés.*» Jésus nous fait ainsi comprendre qu'en se tournant vers la lumière, qu'en sortant des ténèbres, les hommes peuvent recevoir la rémission des péchés.



Conclusion: C'est l'affirmation de Jésus et de ses apôtres, que les souffrances du Christ au calvaire, et l'offre du pardon des péchés, constituent le véritable sens de la prophétie messianique de l'Ancien Testament. Avec la destruction de Jérusalem, nous dit Jésus, s'est accompli «*tout ce qui est écrits*» (Luc 21:20-22). Il ne reste pas, aujourd'hui de prophéties de l'Ancien Testament qui doivent encore s'accomplir. Nombre de doctrines reposent sur un accomplissement de prophéties de l'Ancien Testament qui ne seraient pas encore réalisées; mais, de ce fait, elles sont erronées et devraient être rejetées. C'est en Christ, et dans le christianisme, qu'on trouve, présentement, le salut, une espérance éternelle, la raison même de notre existence.

Il faut abandonner l'idée que Christ est venu établir le royaume prophétique, mais qu'il échoua, qu'il fut rejeté par les Juifs, mais qu'il viendra établir un règne de mille ans sur cette terre. Ce serait être en contradiction avec les incontestables vérités du Nouveau Testament.

Par exemple:

1. Les apôtres, et même Jésus, ont parlé des prophéties messianiques comme se rapportant à la mort du Christ et à sa résurrection, à l'offre de la rémission des péchés, à l'établissement d'un royaume spirituel racheté par son sang.
2. Jésus est venu avec l'intention de donner sa vie. Il n'ignorait pas que les Juifs le rejetteraient et qu'il serait crucifié; il n'ignorait donc pas le sens des prophéties.
3. C'est notre salut, offert par la mort de Jésus, qu'annonçaient les prophéties. Mais s'il est exact que ces prophéties ne se sont pas accomplies, ce salut n'a pas encore été accordé. Pouvons-nous nier les paroles mêmes de Jésus et des apôtres, nier que le Christ est venu pour donner sa vie nier que le salut est offert à tout les hommes?

CHAPITRE IV

LA RÉDEMPTION EST PROPHÉTISÉE (2)

Dans les chapitres précédents, nous avons été amenés à la conclusion que la rédemption en Christ pour toutes les nations fut annoncée par tous les prophètes de l'Ancien Testament. Mais le langage même des prophètes, le style qui les caractérise, ne doit pas toujours être pris littéralement. C'est une parole empreinte d'idéalisme qui sort de la bouche des prophètes. Il en est ainsi du salut des hommes; il est dépeint en des termes qui sont liés à la vie nationale, et même matérielle, du peuple de l'Ancien Testament. C'est seulement ainsi que ce peuple pouvait en saisir toute la gloire. Une lecture à la lettre de ces prophéties n'était pas l'intention de leur auteur. Ce fait sera illustré en prenant pour exemple un thème favori des prophètes, celui de la paix.

Ce thème prophétique de la paix sera vu sous l'angle du Nouveau Testament, dans l'ensemble du plan divin de la rédemption. Espérons qu'ainsi l'Église sera plus apte à comprendre la rédemption et se fortifiera face aux faux prophètes qui en ont une vision par trop matérialiste.

I. LES PROPHÉTIES QUI ANNONCENT LA PAIX SONT ACCOMPLIES DANS LE MESSAGE CHRÉTIEN DE LA RÉDEMPTION.

Lorsqu'il vint sur la terre, Christ se donna pour tâche de réaliser toutes les prophéties qui annonçaient la paix. En d'autres termes, les prédictions de l'Ancien Testament qui parlent de paix trouvent leur accomplissement en Christ, en la rémission des péchés, en Son Église.

A. Jésus enseigne lui-même que sa tâche est de nature rédemptrice (cf. Matthieu 1:21; 20:28; I Timothée 1:15). C'est dans ce contexte qu'il promet de bâtir son Église (Matthieu 16:18): or, l'Église, selon le Nouveau Testament, est le corps de tous ceux qui sont sauvés, réconciliés (cf. Actes 2:47; Éphésiens 2:16). Lorsqu'il délivre les hommes de leurs péchés, Christ bâtit son Église, et c'est ainsi qu'il accomplit la tâche qu'il s'était fixée.

B. C'est de cette manière que le Christ accomplit les prophéties qui parlent de paix. Dans son oeuvre de salut, ces prophéties de paix trouvent leur pleine réalisation.

1. Jésus: le prince de la paix.

«Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, et la domination reposera sur son épaule; on l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix. Donner à l'empire de l'accroissement, et une paix sans fin au trône de David et à son royaume, l'affermir et le soutenir par le droit et la justice, dès maintenant et à toujours; voilà ce que fera le zèle de l'Éternel des armées.» (Ésaïe 9:5-6)

«Et toi Bethléhem, Éphrata, petite entre les milliers de Juda, de toi sortira pour moi celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité (...) C'est lui qui ramènera la paix.» (Michée 5:1, 4)

Ces deux prophéties présentent les attributs royaux du Messie, parmi lesquels ceux de *«prince de la paix»* et *«dominateur d'Israël»*. Incontestablement, ces textes décrivent Jésus. Dès sa naissance, les anges louent son oeuvre de paix (Luc 2:14). Paul nous dit qu'il est notre paix, qu'il établit la paix, qu'il annonce la paix (Éphésiens 2:14-18).

2. La paix de Jésus n'est pas celle du monde.

«Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je ne vous donne pas comme le monde donne.» (Jean 14:27)

Jésus offre la paix, mais ce n'est pas n'importe quelle paix: la paix qu'il donne n'est pas celle du monde.

3. La paix de Jésus s'obtient par la rémission des péchés.

Lorsqu'ils sont justifiés, les hommes ont la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ (Romains 5:1). Lorsqu'il réconcilie les pécheurs avec leur Dieu, Christ *«fait la paix»* par le sang de sa croix (Colossiens 1:20-22). La délivrance du péché constitue l'accomplissement de cette paix annoncée par les prophètes.

4. La paix de Jésus se trouve en son Église.

«Et que la paix de Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne dans vos cœurs. Et soyez reconnaissants.» (Colossiens 3:15)

La paix de Christ nous amène donc à former un seul corps (l'Église: Colossiens 1;18). L'Église est composée de tous les sauvés, de tous ceux qui ont la paix avec Dieu: ainsi, la paix qu'annonçaient les prophètes, celle que Jésus donne, n'est accordée qu'à ceux qui sont dans son corps, l'Église.

**TOUTES LES PROPHÉTIES MESSIANIQUES
DE L'ANCIEN TESTAMENT
TROUVENT LEUR ACCOMPLISSEMENT
EN CHRIST, EN SON ÉGLISE
DANS LE PARDON DES PÉCHÉS**

Conclusion: Le Nouveau Testament nous montre donc le QUI, le COMMENT et le OÙ de l'accomplissement de cette paix tant annoncée par les prophètes: cette paix, c'est CHRIST qui la donne, par la RÉMISSION DES PÉCHÉS, en son ÉGLISE.

II. PROPHÉTIES MESSIANIQUES ANNONÇANT LA PAIX.

Les prophéties dont nous parlons sont faites en termes symboliques; en des termes très matériels, elles annoncent le règne de paix du Messie, l'établissement de son royaume parmi les nations de la terre. C'est en des termes rappelant la gloire nationale du peuple juif que les prophètes annoncent un temps où Israël dominera le monde et les peuples des Gentils, et où ses troupeaux pourront paître dans la paix, et ses récoltes devenir abondantes. C'est pourtant la rédemption qu'annoncent ces promesses, ainsi que nous allons le montrer.

A. Amos 9:11-12 (cf. Actes 15:7-18)

Les textes qui suivent sont une citation de la prophétie, suivie de l'interprétation que Jacques en donne sous inspiration.

«En ce temps-là, je relèverai de sa chute la maison de David, j'en réparerai les brèches, j'en redresserai les ruines, et je la rebâtirai comme elle était autrefois, afin qu'ils possèdent le reste d'Édom et toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué.» (Amos 9:11-12)

«Une grande discussion s'étant engagée, Pierre se leva, et leur dit: Hommes frères, vous savez que dès longtemps Dieu a fait un choix parmi vous, afin que, par ma bouche, les païens entendissent la parole de l'Évangile et qu'ils crussent. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous, il n'a fait aucune différence entre nous et eux, ayant purifié leur cœur par la foi. Maintenant donc, en mettant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Mais c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous croyons être sauvés, de la même manière qu'eux. (...) Jacques prit la parole, et dit: Hommes frères, écoutez-moi! Simon a raconté comment Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom. Et avec cela s'accordent les paroles des prophètes, selon qu'il est écrit: Après cela, je reviendrai, et je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les ruines, et je la redresserai, afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces choses, et à qui elles sont connues de toute éternité.» (Actes 15:7-18)

1. Amos 9:11-12: un langage empreint d'idéalisme.

Pour les auditeurs, les paroles du prophète sont, en quelque sorte, empreintes d'idéalisme. Israël était alors menacée par les nations avoisinantes, et, en particulier, la puissante Assyrie. Petit à petit, Israël avait perdu de sa force nationale, ses terres étaient menacées. Ce serait bientôt la captivité. Par la suite, le peuple retournerait à ces prophéties, et à d'autres que lui sont semblables, pour y trouver l'espérance d'une restauration par laquelle ils posséderaient même *«toutes les nations»*.

2. L'application que Jacques fait de cette prophétie à la rédemption (Actes 15:7-8). Pierre vient d'affirmer, avec tout le poids de son autorité d'apôtre, que Juifs et païens sont sauvés par la grâce et la foi (Actes 15:7-11). Puis Jacques se lève pour dire qu'*«avec cela s'accordent les*

paroles des prophètes» citant, à l'appui, la prophétie d'Amos 9:11-12. Jacques nous donne le sens incontestable de cette prophétie, et ce sens est en parfait accord avec l'Évangile prêché par Pierre, cet Évangile du salut pour tous. Les paroles d'Amos, telles qu'elles furent prononcées à l'origine, ne donnent pas clairement un tel sens; mais ici, ***dans ces paroles de Jacques, nous avons, et devons accepter, l'explication inspirée du sens de la prophétie.***

B. Ésaïe 11:1-10.

Au temps d'Ésaïe, des dirigeants indignes ont amené la nation au bord de la destruction. Mais le prophète prédit un avenir glorieux lorsque viendra le Messie. Le règne idéal du Messie est contrasté avec celui des rois contemporains du prophète: il régnera avec justice, il instaurera la paix et son règne resplendira même sur les autres nations.

«Puis un rameau sortira du trône d'Israël, et un rejeton naîtra de ses racines. L'Esprit de l'Éternel reposera sur lui: esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et de crainte de l'Éternel. Il respirera la crainte de l'Éternel; il ne jugera point sur l'apparence, il ne prononcera point sur un oui-dire. Mais il jugera les pauvres avec équité, et il prononcera avec droiture sur les malheureux de la terre; il frappera la terre de sa parole comme d'une verge, et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant. La justice sera la ceinture de ses flancs, et la fidélité la ceinture de ses reins. Le loup habitera avec l'agneau, et la panthère se couchera avec le chevreau; le veau, le lionceau, et le bétail qu'on engraisse, seront ensemble, et un petit enfant les conduira. La vache et l'ourse auront un même pâturage, leurs petits un même gîte; et le lion, comme le boeuf, mangera de la paille. Le nourrisson s'ébattra sur l'antre de la vipère, et l'enfant sevré mettra sa main dans la caverne du basilic. Il ne fera ni tort ni dommage sur toute ma montagne sainte; car la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer par les eaux que le couvrent. En ce jour, le rejeton d'Isaï sera la comme une bannière pour les peuples; les nations se tourneront vers lui, et la gloire sera sa demeure. (Ésaïe 11;1-10)

L'image prophétique ressort bien dans ce texte et ne doit pas être prise à la lettre: le prophète ne parle-t-il pas du Messie comme d'un «*rameau*» sorti d'un «*frappera la terre*» de sa parole? Quand il vient, le nourrisson «*s'ébat sur l'antre de la vipère*», l'enfant sevré met sa main dans la caverne du basilic... C'est une image de paix que nous dépeint le prophète, paix qui doit caractériser le règne du Messie. Encore une fois, nous pouvons comprendre par QUI, COMMENT, QUAND et OÙ cette prophétie s'accomplit.

1. *Le contexte historique de la prophétie* nous aide à comprendre le langage du prophète et l'usage du symbole. Israël s'était profanée; pour châtier le peuple, Dieu faisait appel à l'Assyrie (Ésaïe 10:5-11).

Le prophète dépeint l'Assyrie: c'est une hache qui abat Israël (Ésaïe 10:15, 28-34). C'est l'Éternel qui, au moyen de cette hache taille la forêt du Liban (Israël). Tous les arbres sont abattus, seuls quelques troncs

subsistent... telle une immense forêt, Israël est tombée. Dans ces conditions, le peuple pourra-t-il survivre? Le prophète répond à cette question mais son langage demeure imagé: «*un rameau*» se met à sortir d'un «*tronc*», celui d'Isaï (père de David et ancêtre de Jésus). Sur ce rameau (qui, souvent, décrit le Messie: Jérémie 23:5; Zacharie 3:8; 6:12) repose l'Esprit de l'Éternel, garantie d'un règne juste. Oui, dit le prophète, Israël revivra!

2. *Quel roi et quel royaume de paix!* Le symbolisme du langage n'atténue pas cette description du caractère et du règne du nouveau roi, bien au contraire. Notons que cette description correspond à une réalité:

a) *Qui est décrit?* (versets 1-5) Là-dessus, tous sont d'accord: le prophète décrit le Messie, Jésus! Ce fut bien sur lui que l'Esprit de l'Éternel descendit (cf. Matthieu 3:16; Jean 1:32). Par cet Esprit, il prononce de justes jugements, il est revêtu de justice et de fidélité.

b) *Quelle paix il donne!* (versets 6-9). Ce n'est pas sur une «branche» sortie d'un «tronc» que l'Esprit de l'Éternel s'est reposé... de même, il ne faut pas prendre au sens littéral l'image des enfants qui jouent avec des bêtes féroces! Ce n'est là qu'une image de la véritable paix que Jésus nous donne. Paix qui n'est pas celle du monde et que l'on trouve par la justification (Romains 5:1; Jean 14:27).

c) *Quel lieu de repos il procure!* Ce lieu, c'est l'Église que l'Éternel décrit comme «*toute ma montagne sainte*» (11:9). Cette montagne sainte, c'est Sion (Psaumes 2:6; 132:13-14; Ésaïe 2:2-3). Mais cette «Sion» c'est, dans le Nouveau Testament, l'Église (voir Hébreux 12:22-23). C'est là, dans l'Église, dans le corps de Christ, qu'on trouve «*la paix de Christ*» (Colossiens 3:15).

d) *Quelle bénédiction pour toutes les nations!* (11:9-10) Par l'Évangile, la paix de Jésus est proclamée à toutes les nations. Par l'Évangile, la terre est remplie de la connaissance de Dieu, les nations se tournent vers Lui. Seul l'Évangile peut accomplir tout cela! (Matthieu 28:19-20). Depuis le premier siècle, l'Église fait ainsi connaître l'Évangile de paix à toutes les nations.

e) *Quelle bénédiction pour aujourd'hui!* (11:10) Voici le verset clé de la prophétie, celui qui en montre l'actualité et le sens réel. Ésaïe annonce qu'EN CE JOUR les nations (qui, dans l'Ancien Testament, décrivent les nations autres que la nation juive) se tourneront vers le rameau d'Isaï. Ce verset souligne deux faits.

1) *L'accomplissement se fera «en ce jour»*. Ce que nous voyons s'accomplir «en ce jour», c'est tout ce qui est dit à partir du premier verset. Tout ce que le prophète prédit s'accomplira donc le même jour, à la même époque.

2) *Qu'entend le prophète lorsqu'il dit que «les nations se tourneront vers lui»?* Encore une fois, le Nouveau Testament nous donne lui-même le sens de cette prophétie, en Romains 15:8-12.

Dans ce texte, Paul explique que maintenant *«les païens glorifient Dieu à cause de sa miséricordes.»* Or, nous dit l'apôtre, ceci est l'accomplissement de ce qui était écrit (Romains 15:9). Et quel texte Paul cite-t-il au verset 12? ÉSAÏE 11:10! Nous n'avons donc pas à spéculer sur le sens de la prophétie d'Ésaïe et sur son accomplissement. Si les païens glorifient Dieu, c'est en Christ, c'est à la suite de la miséricorde dont il a fait preuve en les sauvant! C'est, enfin, en conformité de ce que le prophète Ésaïe avait annoncé.

L'apôtre de Dieu affirme ainsi qu'Ésaïe 11:10 trouve son accomplissement dans le salut des païens. C'est aussi la paix qui est accordée aux païens *«en ce jour.»* Interpréter cette prophétie dans un sens autre que celui révélé par le Nouveau Testament, c'est nier que la miséricorde de Dieu s'étende, aujourd'hui, sur les païens!

Conclusion: Le Nouveau Testament ne laisse subsister aucun doute sur le sens des prophéties messianiques: elles s'appliquent à Christ, à son Église, au pardon des péchés. Et c'est ainsi que la totalité des prophéties de l'Ancien Testament sont maintenant accomplies. Ce n'est pas l'objet des prophéties de nous révéler le destin des Juifs en Palestine, ou de nous éclairer sur le sens des guerres et des conflits internationaux de l'heure présente. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de toutes ces rumeurs qu'on entend d'un gigantesque conflit ayant son origine en Palestine et destiné à accomplir les prophéties. En tout cas, le Nouveau Testament ne confirme pas de telles doctrines. Ce que Dieu veut, aujourd'hui, pour le païen, il le veut aussi pour le Juif: le salut en Christ et l'entrée dans son royaume, l'Église. Jusqu'à Son retour, c'est cette pensée qui doit occuper notre esprit et notre temps. C'est alors que nous connaissons Sa paix. ***Que la paix soit avec vous tous!***

B. La vérité de Dieu est révélée à tous les hommes.

Le fait de ne pas connaître Dieu, de ne pas avoir de Bible, ne constitue pas une excuse pour celui qui voudrait ignorer qu'il est un critère universel régissant la conduite humaine. Dieu s'est fait connaître de telle façon aux hommes qu'ils n'ont pas d'excuses à leurs impiétés.

1. Dieu s'est fait connaître aux païens (non-Juifs).

a) Par sa création:

«La colère de Dieu se révèle du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive, car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'oeil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur coeur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres.»

(Romains 1:18-21)

Ainsi, pour l'apôtre, Dieu s'est suffisamment révélé *«depuis la création du monde»*; ce qu'on peut connaître de Dieu (sa puissance éternelle et sa divinité) *«se voient comme à l'oeil... quand on les considère dans ses ouvrages.»* De cette manière (par la création) la vérité de Dieu fut révélée aux hommes et, par conséquent, ils sont sans excuses pour leurs impiétés.

C'est là le témoignage unanime de l'expérience humaine: rien ne se fait sans le concours d'une intelligence. C'est ainsi que *«les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue manifeste l'oeuvre de ses mains»* (Psaume 19:1); qu'il n'a *«cessé de rendre témoignage de ce qu'il est, en faisant du bien, en vous dispensant du ciel les pluies et les saisons fertiles, en vous donnant la nourriture avec abondance et en remplissant vos coeurs de joie»* (Actes 14:17). L'homme ne peut éviter l'existence de Dieu et, de ce fait, la question de sa relation avec son créateur.

b) Par une loi morale.

«Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes; ils montrent que l'oeuvre de la loi est écrite dans leurs coeurs, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour.»

(Romains 2:14-15)

Les hommes reconnaissent, sans avoir lu la Bible, qu'il y a le bien et le mal. Les nations même ne peuvent subsister sans imposer des lois. Dans toutes les sociétés, primitives ou civilisées, les hommes émettent des principes moraux selon lesquels ils s'accusent ou s'excusent. L'homme montre ainsi qu'il se considère responsable de ses actes. Connaissant fort bien la différence entre le bien et le mal, il est sans excuse lorsqu'il transgresse la loi.

2. Dieu s'est fait connaître aux Juifs par la loi de Moïse.

«Toi qui te donnes le nom de Juif, qui te reposes sur la loi, qui te glorifies de Dieu, qui connais sa volonté, qui apprécies la différence des choses, étant instruit par la loi; toi que te flattes d'être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, le docteur des insensés, le maître des ignorants, parce que tu as dans la loi la règle de la science de de la vérité; toi donc, qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même! Toi qui prêches de ne pas dérober, tu dérobés! Toi qui dis de ne pas commettre adultère, tu commets adultère! Toi qui as en abomination les idoles, tu commets des sacrilèges! Toi qui te fais une gloire de la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi! Car le nom de Dieu est blasphémé parmi les païens, comme cela est écrit.»

(Romains 2:17-24)

L'apôtre expose le fait que les Juifs transgressent la loi en toute connaissance de cause, puisqu'ils ont accès à la loi de Moïse. Cette loi contient *«la règle de la science et de la vérité»* (v. 20). Mais connaissant et approuvant cette règle, les Juifs la transgressèrent (v. 18). Pour cette raison *«le nom de Dieu est blasphémé parmi les païens»* (v. 24). *«O homme, qui que tu sois, toi qui juges, tu es donc inexorable; car en jugement les autres, tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges, tu fais les mêmes choses.»* (Romains 2:1)

Ainsi, le jugement de Dieu contre ceux qui n'obéissent pas à la vérité, est justifié. Depuis le commencement, la volonté de Dieu est connue des hommes. Pourtant - et qui pourrait le nier? - ils ne cessent de la transgresser. Paul en conclut que tous les hommes se trouvent dans un état de condamnation. Selon Romains 3:9-20, les hommes sont *«tous sous l'empire du péchés»* et, partant, *«tout le monde»* est reconnu coupable.

C'est donc par un texte inspiré que nous prenons connaissance du fait que tous les hommes, qu'ils soient Juifs ou païens, sont des transgresseurs de la volonté divine, qu'ils sont sans excuses et qu'aucune loi ne pourrait désormais les justifier.

Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre Jésus dire: *«Nul ne vient au Père que par moi»*, ou d'entendre Paul affirmer que *«tous les hommes, en tous lieux»* doivent se repentir. Dans ces paroles, il n'y a pas de place pour des exceptions; et, de ce fait Dieu n'est pas injuste lorsqu'il condamne des gens qui n'ont jamais entendu l'Évangile. Beaucoup seront perdus; mais ce sont leurs péchés, et non le fait qu'ils n'ont pas entendu l'Évangile, qui les condamnera (cf. Romains 6:23; 1 Corinthiens 15:56). C'est le péché qui condamne et c'est le péché qui tue (Romains 8:2); il n'y a pas d'exception à cette règle car *«tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu»* (Romains 3:23).

Conclusion: Les hommes, depuis le commencement des temps, savent qu'ils sont moralement responsables devant Dieu. Puisqu'ils ont rejeté cette responsabilité, ils sont, de ce fait, condamnés devant Dieu et ont grand besoin de la rédemption qui est en Jésus-Christ (Romains 3:23-24).

CHAPITRE VI

LA LOI ET LA JUSTIFICATION

Nous avons établi que l'homme se trouve dans un état de condamnation. Et c'est parce qu'il est un transgresseur de la loi qu'il se trouve, ainsi, condamné devant Dieu. Pour qu'il soit délivré de «*la colère à venir*», c'est Dieu lui-même qui doit intervenir et venir à la rescousse de l'homme. Comment Dieu s'y prendra-t-il pour effectuer un tel salut?

Au cours de cette leçon, nous montrerons comment Dieu procède à la rédemption de l'homme. Nous soulignerons, ce faisant, le contraste existant entre le système de loi promulgué par Moïse et la loi chrétienne de liberté.

I. LA NATURE MÊME DE LA LOI ET LE BESOIN DE JUSTIFICATION.

Il est propre à la nature même de la loi de rendre impossible tout salut qui serait l'oeuvre du pécheur lui-même. Le salut ne peut être qu'une oeuvre de Dieu.

A. La loi.

Le mot LOI dans le grec original du Nouveau Testament, lorsqu'il n'est pas précédé d'un article défini, décrit le plus souvent une règle nécessaire ou obligatoire. 1 Timothée 1:9 en est un bon exemple: «*(la) loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les méchants et les rebelles.*»¹

Si les hommes montraient une parfaite intégrité morale, il serait inutile d'avoir recours à des règles nécessaires du fait même que l'homme n'est pas moralement intègre, et leur existence permet de maintenir un certain ordre dans la société. **Dans sa nature même, la loi est un mode de punition. Il n'est certes pas du ressort d'un système de lois d'absoudre le transgresseur et de lui rendre sa liberté!**

1. La Loi de Moïse était une loi de cette nature.

Dieu lui-même en étant le législateur, cette loi était parfaite (Psaume 19:7). La justice et la vérité s'y trouvaient parfaitement exprimées et, de ce fait, elle requiert une obéissance parfaite (Psaume 119:151, 172; Galates 3:12).

2. De par sa nature même, la loi de Moïse punissait le transgresseur.

Cette idée est exprimée par Paul en Galates 3:10: «*Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de (la) loi sont sous la malédiction; car il est écrit: Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.*»² Ce texte inspiré nous enseigne qu'un tel système de loi ne peut passer outre même une seule transgres-

1 En grec le mot traduit "loi" est sans article (N. du T.).

2 Dans ce verset, le premier "loi" est sans article (N. du T.).

sion, et que celui qui transgresse est coupable. De ce fait, Paul pouvait appeler la loi de Moïse un «*ministère de la mort*» (2 Corinthiens 3:7, 9). Il faut donc retenir qu'un tel système de loi implique que toute transgression est pénalisée.

3. *Un système de lois ne peut justifier l'homme de sa culpabilité*: ce principe s'applique à la loi de Moïse. Relisez Galates 3:10-12 dans son contexte: Paul y démontre que la loi de Moïse elle-même exige d'être parfaitement observée et condamne toute transgression (cf. Hébreux 2:2).

B. La justification.

Par le terme "justification" il faut entendre un acte divin: l'acte par lequel Dieu reconnaît, et déclare, la justice d'un homme (Romains 4:2-5). La conséquence de cet acte par lequel Dieu justifie, c'est que les transgressions du pécheur ne lui sont plus imputées, que même elles lui sont pardonnées (Romains 4:6-8; Psaume 32:1-2). En d'autres termes, un pécheur justifié est considéré comme juste bien qu'il ne soit pas juste en vertu de lui-même.

C. Le Légalisme.

On ne trouve pas le mot "légalisme" dans la Bible, mais le problème du légalisme est bien traité dans la Bible. C'est pour combattre le légalisme que Paul écrivit l'épître aux Galates.

1. Le dictionnaire théologique de Webster définit le légalisme comme «*le souci d'obtenir la justification au moyen d'un code d'observances et d'oeuvres.*» Ce problème fut soulevé à Antioche, à Jérusalem (Actes 5) et en Galatie (Galates 5:4) où des Juifs, qui ne comprenaient pas les conséquences pénales de la loi de Moïse, voulaient imposer cette loi aux païens.

a) *Il ne faut pas confondre «légalisme» et respect des commandements.* Par «légalisme» il faut entendre une confiance en sa propre capacité d'observer les commandements afin d'être justifié. C'est une telle attitude que Jésus condamne chez les Pharisiens (Luc 18:9); c'est une telle attitude qui rend inutile la mort de Christ (Galates 2:21). Si l'on pouvait, par l'observance de la loi, arriver à la justice, il n'y aurait pas besoin d'une nouvelle loi (Galates 3:21-22).

LE LÉGALISME EST DONC UN MENSONGE

b) *Il faut distinguer «légalisme» et «obéissance par la foi»* (cf. Romains 16:25-26). Est obéissant celui qui, pour être justifié, met sa confiance en Jésus et se dispose à lui obéir pour recevoir la justification (Romains 4:5).

c) Paul montre l'erreur à vouloir être justifié par des oeuvres «sachant que ce n'est pas par les oeuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ afin d'être justifiés par la foi en Christ et non par les oeuvres de la loi, parce que nulle chair ne sera justifiée par les oeuvres de la loi.»

Il n'y a pas d'article défini devant «loi» dans le texte grec original. Ce n'est donc pas une loi définie que Paul a à l'esprit - telle que la loi de Moïse - mais tout système de lois dont l'observation amènerait l'homme à être juste. Paul s'efforce de montrer à Pierre que la loi de Moïse, de par sa nature même, ne pouvait amener l'homme à la justice.

Conclusion: Tout légalisme vise à la justification par des oeuvres de loi; mais, comme l'affirme Paul, les oeuvres de loi ne peuvent justifier, et l'on peut en conclure que le légalisme est un mensonge.

Le problème du légalisme, c'est qu'il oublie que la loi condamne. C'est qu'il tente d'offrir le pardon au moyen d'un système légal. Ce problème frustre beaucoup de chrétiens qui s'efforcent de servir le Seigneur et qui voient dans la loi de la liberté une loi de condamnation selon laquelle aucune transgression n'est tolérée (On cite souvent Jacques 2:10 à l'appui de cette conception du christianisme, mais ce passage s'applique, non à la loi de la liberté, mais à la loi de Moïse!). Vu sous cet angle, le christianisme paraît trop difficile. Cette conception légaliste de la nouvelle alliance, liée à notre incapacité d'être parfaits, rend le chrétien incertain de la destinée éternelle et contribue à «refroidir» les sentiments à l'égard de Christ. Parfois même, pensant ne pouvoir vivre sous un tel système, le chrétien abandonne et renonce à sa foi. Tel est le fruit du légalisme!

II. LE CHRISTIANISME, C'EST LA RÉDEMPTION ET UNE LOI DE LIBERTÉ.

L'expression «*loi de la liberté*»¹ paraît présenter une contradiction. En effet, la loi ne peut libérer le pécheur puisqu'en fait elle le condamne. Il semble encore y avoir une contradiction chez Paul qui parle de «*la loi de la foi*» (Romains 3:23) et de «*la loi de l'Esprit*» (Romains 8:2) tout en disant «*vous êtes non sous la loi, mais sous la grâce*» (Romains 6:14)¹.

CHRISTIANISME NE VEUT PAS DIRE LÉGALISME

Le christianisme n'est pas une religion de type légaliste pour les raisons suivantes:

A. Paul montre le contraste qui existe entre «la loi» et «la loi de la foi»

(Romains 3:27). Il est exclu qu'on puisse se glorifier d'être l'auteur de sa justification! «*Par quelle loi?*» demande Paul. Et il répond: «*par la loi de la foi*». Ce n'est pas par une loi des oeuvres - c'est-à-dire l'exécution, par nos propres capacités, d'un système de lois - que nous pouvons être justes devant Dieu.

Quand il parle de la loi de Christ, quelle **sorte** de loi l'apôtre envisage-t-il?

B. Le christianisme enseigne une loi de la foi!

Après avoir fait état du jugement de l'humanité (Romains 1:18-3:10 et chapitre 4), Paul annonce «*la rédemption qui est en Jésus Christ... par son sang pour ceux qui croient*» (Romains 3:24-25). Il parle de ceux qui croient à la valeur perpétuelle du sang de Jésus offert en sacrifice (Hébreux 9:14). C'est ce sang qui continue à purifier le chrétien (1 Jean 1:7). C'est ce sang qui amène les chrétiens à obéir au Christ. Il s'agit d'une loi. Une loi de la foi qui donne la justification alors même que nous sommes imparfaits. Ce n'est pas une loi qui nous condamne à la moindre transgression! Mais c'est une loi qui nous demande de croire en Christ, de nous confier en celui qui nous justifie de nos péchés alors que nous combattons le péché, et joignons tous nos efforts afin de garder ses commandements. C'est une loi d'obéissance par la foi en Christ et qui justifie le fidèle.

Abraham est l'exemple type de cette obéissance par la foi. Pour Jacques, la foi d'Abraham fut rendue parfaite par son obéissance. Ce fut **cette foi** «*rendue parfaite*» «*qui lui fut imputée à justice*» (Jacques 2:21-23). Mais Abraham n'aurait pas obéi à la voix de Dieu - qui lui demandait d'offrir son fils Isaac - s'il n'avait pas eu foi que Dieu pût ressusciter les morts (Hébreux 11:17-19). L'Écriture affirme donc que «*la foi agissait avec ses oeuvres, et que par les oeuvres la foi fut rendue parfaite. Ainsi s'accomplit ce que dit l'Écriture: Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice*» (Jacques 2:22-23; cf. Genèse 15:16). Qu'est-ce que Dieu imputa à justice? Était-ce l'oeuvre d'Abraham? Non, c'était **sa foi**. **Quand** la foi d'Abraham lui fut-elle imputée? Lorsqu'il obéit au commandement de Dieu et œuvra. De quelle sorte de foi s'agissait-il? Une foi rendue parfaite, une foi qui œuvrait.

C. Le christianisme est une loi de liberté (Jacques 1:25).

La FOI	+	=	FOI rendue PARFAITE	}	IMPUTÉE
Les oeuvres					À JUSTICE

Tant que nous continuons à regarder dans «*la loi parfaite, la loi de la liberté*», nous sommes «*heureux*» puisque justifiés (voir Genèse 22:18; Galates 3:8; Psaume 32:1-2; Romains 4:5-8. Ces textes montrent le «*bonheur*» de celui qui est pardonné.). Il y a donc ici un contraste entre la loi de Moïse et la loi de la liberté: la première, bien que parfaite, condamnait le pécheur

Deuxième Partie

CHAPITRE VII

LA LOI ET L'ÉVANGILE

Nous avons démontré que l'homme a besoin de la rédemption. Mais de quelle manière cette rédemption s'opère-t-elle? Nous répondrons à cette question dans le présent chapitre, tout en soulignant le contraste entre la justice qu'on recherche à travers un système de lois et la justice qu'on obtient par la foi. Il sera encore question du besoin qu'a l'homme de la rédemption et de son incapacité à se justifier au moyen d'un système de lois. Enfin, nous montrerons que la rédemption s'opère par l'Évangile.

I. LE CONTRASTE QUI EXISTE ENTRE LA LOI DE MOÏSE ET L'ÉVANGILE DE CHRIST
«Car je n'ai point honte de l'Évangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit: le juste vivra par la foi.»
(Romains 1:16-17)

Ici, nous voyons le contraste entre deux modes de justification révélés dans la Bible: La Loi et l'Évangile.

A. L'Évangile.

Le mot "évangile" décrit un contraste avec la loi de Moïse. Ce mot signifie «bonne (ou joyeuse) nouvelle». À la question: "pourquoi parler d'une bonne nouvelle?", on peut donner une réponse qui présente deux aspects. Premier aspect: l'homme condamné par la loi est incapable, par ses propres efforts, d'être trouvé juste devant Dieu (voir chapitre V sur la condamnation). Ceci constitue, pour l'homme, une "mauvaise" nouvelle. Second aspect: parce qu'il nous aime, Dieu nous offre le salut par Christ (Éphésiens 2:4-5). Ceci constitue, pour l'homme qui croit en Dieu et qui prend conscience de son péché, une bonne nouvelle.

B. Le salut.

Le mot "salut" décrit un contraste avec l'état de condamnation qui est celui de tous les hommes qui vivent sans Christ. Le salut n'est pas limité à notre condition passée: c'est présentement que nous trouvons le salut en Christ (Hébreux 7:25). Pour des hommes qui se savent pécheurs, c'est là une bonne nouvelle.

*C. Le mot "croire" décrit un contraste avec les oeuvres exigées par la loi de Moïse. C'est le **moyen** de la justification qui est ainsi contrasté dans les deux alliances. L'homme ne peut mériter la justice demandée par la loi, mais il se trouve justifié par le moyen de la foi en Christ.*

<p>LA LOI</p> <p>Condamne tous les hommes Les oeuvres et la justice humaines sont insuffisantes.</p>		<p>L'ÉVANGILE</p> <p>Sauve les hommes Par la foi en Christ la justice est accordée à tous les croyants.</p>
--	---	---

Pour comprendre comment le pécheur obtient la justice par l'Évangile, il faut se souvenir des différentes exigences de la Loi de la Grâce et ne pas oublier ce qui constitue, à l'intérieur de ces deux systèmes, la possibilité d'être trouvé juste devant Dieu.

II. LA LOI DE MOÏSE.

La justice de la loi exigeait de l'homme la perfection. Cette exigence, peut-on la satisfaire?

A. Ce qu'exige la loi.

Les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament déclarent qu'une justice parfaite est exigée par la Loi de Moïse; la transgression d'un seul commandement entraîne la culpabilité.

«Vous observerez mes lois et mes ordonnances: l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Éternel.» (Lévitique 18:5)

«En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi: l'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.» (Romains 10:5)

Écrivant sous inspiration, Paul explique le sens des paroles de Moïse et comment elles s'appliquent à la justice qui vient de la loi (de même, en Galates 3:12, où ce même texte de Lévitique est cité). Quelle est cette justice qui procède de la loi? Il faut poser cette question car *«tous les commandements du Seigneur sont justes»* (Psaume 119:172)¹. Tous les commandements étant justes et l'homme devant souscrire à cette justice, la loi ne pouvait exiger rien de moins que l'observation scrupuleuse des commandements. Pour qu'un homme puisse obtenir la vie éternelle de cette manière, la loi exige de lui la perfection!

En outre, une seule transgression entraîne la culpabilité (cf. Deutéronome 27:26; Galates 3:10; Jacques 2:10). Paul et Jacques s'accordent pour dire que *«quiconque observe toute la loi, mais pêche contre un seul commandement, devient coupable de tous.»* Cette constatation **ne s'applique pas** à la loi de la liberté; on en retrouve le principe en Deutéronome 27:26. En Galates, Paul cite ce texte de la loi: *«Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique.»*

Il est donc important de constater la perfection absolue requise par la loi de Moïse. Un seul manquement à cette perfection et c'est la condamnation!

1 Dans ce texte, il s'agit des commandements requis par la loi de Moïse.

B. Ce que l'homme ne peut faire.

Il ne peut satisfaire les exigences de la loi et être, ainsi, justifié.

Les apôtres Pierre et Paul nous donnent deux exemples qui visent à montrer l'incapacité de l'homme à satisfaire les exigences de la loi. Ils cherchent ainsi à réduire à néant toute confiance en soi pour le salut (cf. Luc 18:9) et à démontrer le besoin d'un sauveur.

1. *La nation d'Israël.* Les Juifs n'ont pu, au moyen de leur foi, obtenir la justice (lire Romains 9:30 à 10:3). La loi exigeait qu'ils œuvrassent parfaitement, et cela, ils ne pouvaient le faire. Chaque péché rendait vains tous leurs efforts.

Paul éprouvait une grande tristesse pour ses frères Israélites qui étaient ignorants de la justice qui s'obtient par la foi en Christ et qui cherchaient à établir leur propre justice, celle de la loi.

Face à certains chrétiens pharisaïques, qui cherchaient à imposer la loi de Moïse aux chrétiens païens (Actes 15:1, 5), Pierre déclare que la loi était un *joug* impossible à porter (Actes 15:10). La chair ne pouvait satisfaire les exigences de la loi. Celle-ci était «*sainte, juste et bonne*» (Romains 7:12) mais l'homme étant pécheur, il ne peut parfaitement l'accomplir.

2. *Saul de Tarse.*

Après sa conversion, Paul médita sur sa vie passée, lorsqu'il s'efforçait d'être trouvé juste devant Dieu par l'accomplissement de la loi. Il voulait être juste, mais non avec sa justice «*celle qui vient de la loi.*» Cette justice qu'il avait recherché par la loi, il n'avait pu l'obtenir. Il dit: «le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort.» (Romains 7:10). Paul s'efforçait d'observer les commandements de la loi, mais il réalisa à quel point il était imparfait.

Conclusion: La capacité d'être juste devant Dieu ne réside pas en l'homme. Pierre et Paul le déclarent tous deux. La loi de Moïse exige la perfection, mais l'homme est imparfait. Dans toute la nation juive, pas un seul homme ne put observer parfaitement la loi. Par conséquent, il n'y a que Dieu qui puisse sauver l'homme. Sans le secours de Dieu, l'homme est sans force et sans espérance. Il a besoin d'un rédempteur, d'une puissance qui pourra le secourir.

III. L'ÉVANGILE DE CHRIST SELON ROMAINS 1:16-17.

Celui qui prend conscience de la futilité de ses propres efforts pour arriver à la justice, est prêt à se tourner vers la puissance qui peut le sauver: l'Évangile, la bonne nouvelle.

A. *L'Évangile est une bonne nouvelle* parce qu'il révèle la puissance qui peut sauver l'homme.

1. *Dieu est puissant pour sauver l'homme.* Face à la faiblesse de l'homme, il ne faut jamais oublier la puissance de Dieu (cf. 1 Corinthiens

1:18, 23-24). Il est important de comprendre - et c'est ce que proclame l'Évangile - que la croix est une démonstration de la puissance divine. Cette puissance permet d'affirmer qu'il n'y a «plus de condamnation pour ceux qui sont en Christ»: en effet, «la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort». «Car - chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, - Dieu a condamné le péché dans la chair» (Romains 8:1-3). C'est ainsi que Dieu accomplit ce qu'il nous est impossible d'accomplir: il condamne le péché dans la chair.

2. La justice de Dieu a été obtenue pour l'homme (Romains 5:18-21; 1 Corinthiens 1:30; Corinthiens 5:21; Philippiens 3:9). La justice a été obtenue à la croix. Christ est à la droite du trône de Dieu et ceux qui lui demeurent fidèles demeurent justes.

B. La foi: condition pour recevoir la puissance salvatrice de Dieu.

1. La foi comprend l'assentiment de l'intellect, la confiance et l'obéissance (cf. 1 Thessaloniens 2:13; Jacques 2:14-26). Le simple assentiment de l'intellect est inutile lorsqu'il est dépourvu d'obéissance, nous dit Jacques.

2. Jésus-Christ est l'objet de notre foi, de notre **confiance**. Confiance qu'il nous sauve à partir du moment où nous lui obéissons (cf. Romains 6:17-18). Confiance qu'il continue à nous sauver alors que nous lui demeurons fidèles (Romains 6:22; 2 Corinthiens 5:14-15). Servir Jésus fidèlement n'implique cependant pas qu'on puisse le servir sans jamais commettre une seule faute. Pendant que nous marchons à la lumière de sa parole, son sang continue à nous sauver (1 Jean 1:7). Tout en le servant, conservons notre confiance en celui qui nous purifie d'une vie imparfaite (cf. Marc 16:15-16).

LA LOI (un "joug" qu'on ne peut porter.)			
LA CAPACITÉ HUMAINE		+	L'ÉVANGILE
Lév. 18.5 - «accomplis et tu vivras»			
Rom. 10:15 - «accomplis la justice de la loi et tu vivras»			révèle la puissance salvatrice de DIEU.
Psa. 119:172 - «accomplis TOUS les commandements: tu seras juste»			
Deut. 27:26 Il faut garder toute la loi:			La justice imputé par Dieu au
Gal. 3:10 une seule transgression =			moyen de la foi en Christ.
Jac. 2:10 coupable!			
Les Juifs, Rom. 9:30-10:3			
Saul de Tarse, Phil. 3:9 «Ma propre justice»			
MAIS: Rom. 3:9-10 PAS UN N'EST JUSTE!			
Rom. 3:23, TOUS ONT PÉCHÉ!			

Conclusion: L'humanité déchue est incapable de se sauver elle-même car il n'est personne qui soit juste devant Dieu, qui vive selon les exigences de la loi. La croix est une démonstration de la miséricorde de Dieu; elle est là pour convaincre tout homme qu'il a besoin de la rédemption.

«Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles.»

CHAPITRE VIII

SAGESSE HUMAINE ET RÉVÉLATION DIVINE (ou le besoin d'une révélation de Dieu)

Jusqu'à présent, nous avons souligné le besoin de la rédemption. Mais, comment peut-on connaître le chemin qui mène à cette rédemption? La sagesse humaine peut-elle nous le faire connaître?

L'objet de ce chapitre est de répondre à ces questions et de montrer qu'on peut connaître le chemin qui mène au salut.

I. L'HOMME A BESOIN D'UNE RÉVÉLATION DE DIEU.

Il est vrai que l'homme possède un certain discernement moral (voir leçon V) lui permettant de comprendre la différence entre le bien et le mal; mais il ne peut, par sa raison, connaître le plan divin de la rédemption.

A. L'homme a besoin d'une révélation de Dieu car celle-ci est le témoignage même de Dieu.

«Les choses cachées sont à l'Éternel notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, à perpétuité, afin que nous mettions en pratique toutes les paroles de cette loi.» (Deutéronome 29:29)

«Lequel des hommes, en effet, connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu.» (1 Corinthiens 2:11)

Nui ne peut connaître les choses de Dieu, si l'Esprit ne les révèle.

B. L'homme est incapable de connaître Dieu par sa propre sagesse: voyez Jérémie 10:32; Jean 3:31; Romains 11:33.

LA SAGESSE DU MONDE NE CONNAÎT PAS DIEU

«Où est le sage? Où est le scribe? Où est le disputeur de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde? Car puisque le monde, avec sa sagesse, n'a point connu Dieu dans la sagesse de Dieu, il a plu à Dieu de sauver les croyants par la folie de la prédication.» (1 Corinthiens 1:20-21)

Dieu fit en sorte, «dans sa sagesse», que le monde ne puisse pas connaître son créateur par «la sagesse du monde». Ainsi, la sagesse de ce monde est incapable de connaître la rédemption; l'homme doit nécessairement se tourner vers Dieu pour son salut.

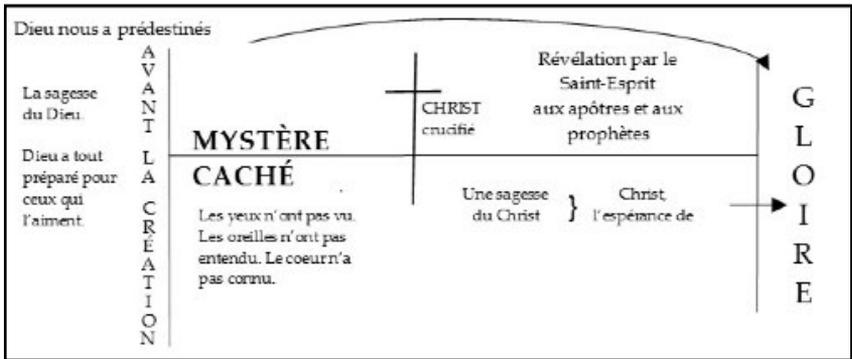
En Colossiens 2:24, 8, un avertissement nous est donné à l'encontre des philosophies humaines du salut. Il n'est pas dans le pouvoir de la philosophie, de la science, ou de l'expérience humaine, de découvrir le plan divin de la rédemption.

On comprend donc l'inefficacité des religions qui s'appuient sur les spéculations et les impressions humaines. Ce que nous pouvons penser ou ressentir ne peut, en soi, nous amener à connaître la volonté de Dieu à notre endroit.

II. LE CHRISTIANISME ET LA RÉDEMPTION SONT UNE RÉVÉLATION DE DIEU!

Le christianisme n'est pas un principe philosophique ou une simple éthique. Le christianisme véritable est avant tout une révélation du plan historique de Dieu pour sauver l'homme.

En outre, cette révélation n'est pas incomplète. Selon la promesse de Jésus, l'Esprit révèle «*toute la vérité*» (cf. Jean 14:26; 16:13). Le Nouveau Testament enseigne que l'Esprit est bien venu et qu'il a révélé tout ce que nous devons connaître de la rédemption.



A. *Le mystère est maintenant révélé:* 1 Corinthiens 2:1-10; Colossiens 1:25-27.

Le plan de la rédemption ne fut pleinement révélé aux hommes qu'à la venue de Christ, et grâce à la révélation qui en fut donnée par le Saint-Esprit. Nous savons maintenant que "Christ" est l'espérance de la gloire, qu'en Christ l'homme doit rechercher la rédemption. C'est l'Esprit lui-même qui le révèle aux hommes.

B. *La foi transmise aux saints* (Jude v. 3).

La "foi" qui a été transmise rapporte le plan divin pour sauver les hommes. Cette "foi" a été transmise par des apôtres et des prophètes. C'est une "foi" qu'il faut "entendre" (Actes 24:24), à laquelle il faut obéir (Actes 6:7), dans laquelle il faut persévérer (Philippiens 1:27), pour laquelle il faut combattre (Jude v. 3). Cette foi est unique et seule mérite le nom de "foi chrétienne" (Éphésiens 4:5).

C. Les apôtres sont ministres de la nouvelle alliance: 2 Corinthiens 3:2-6; 5:18-19.

Dans ces textes, Paul enseigne que le Saint-Esprit a parlé par les apôtres, faisant d'eux les ministres de la nouvelle alliance, révélant, à travers eux, les paroles qui peuvent nous réconcilier avec Dieu.

D. Ce mystère est révélé dans l'Évangile: 1 Pierre 1:10-12.

Selon Pierre, le salut fut d'abord annoncé par des prophètes; il fut ensuite proclamé par les prédicateurs inspirés de l'Évangile.

Conclusion: La révélation que Dieu a donnée, et qui concerne le salut des hommes, est maintenant complète. Rien d'autre ne sera révélé. L'homme, dans sa sagesse, ne peut rien ajouter à ce que l'Esprit a dit. Il nous faut conserver et défendre cette révélation contre toutes les tentatives d'y ajouter quoi que ce soit.

III. RETOUR À LA BIBLE.

Jésus nous enseigne que sa parole nous jugera (Jean 12:48). Il faut donc que nous souscrivions à cette parole. Cette parole est aujourd'hui suffisante; elle peut être comprise.

A. Cette parole est suffisante.

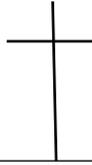
Les mots que Paul emploie sont ceux du Saint-Esprit (1 Corinthiens 2:12-13). Pierre déclare que les écrits de Paul sont au même rang que les autres Écritures (2 Pierre 3:15). Les Écritures suffisent à rendre l'homme propre à toute bonne oeuvre (2 Timothée 3:16-17). La «*divine puissance*» de Dieu (son Saint-Esprit) nous donne «*tout ce qui contribue à la vie et à la piété, au moyen de la connaissance de celui qui nous a appelés*» (2 Pierre 1:3). Enfin, Christ promet lui-même que Sa parole ne pourra disparaître (Matthieu 24:35). Que nous faut-il de plus?

Beaucoup font état de nouvelles révélations, mais ce ne sont que des innovations humaines. Lequel de ces prophètes modernes peut-il nous dire quelque chose qui n'est pas dans le Nouveau Testament et par lequel nous devrions être sauvés?! Cette question est suffisante pour tester son inspiration.

B. Cette parole peut être comprise: Éphésiens 3:3-5.

Aujourd'hui, nous pouvons connaître, en lisant les Écritures, le plan du salut qui a été révélé aux apôtres et aux prophètes. Ce ne sont pas de nouvelles révélations qui peuvent nous aider à comprendre la Parole écrite de Dieu. Il nous est demandé de lire, d'apprendre, ce que Dieu a déjà révélé.

LE MYSTÈRE N'ÉTAIT
PAS ENCORE CONNU



LE SAINT-ESPRIT
l'a RÉVÉLÉ aux
Apôtres et aux Prophètes

C'EST ÉCRIT
(on peut)
LE LIRE ET
LE COMPRENDRE

Conclusion: L'homme ne pouvant connaître Dieu et ne pouvant comprendre le salut par sa propre sagesse, il était nécessaire pour lui de recevoir une révélation de Dieu. Cette révélation nous a été donnée par les apôtres et prophètes du Nouveau Testament et nous pouvons, aujourd'hui, en prendre connaissance. Cette révélation est suffisante pour amener l'homme au salut.

CHAPITRE IX

LA VICTOIRE EST EN CHRIST

La rédemption, la justification, le salut ne sont pas à la portée des efforts de l'homme; il faut que Dieu vienne procurer ce salut qui ne peut être mérité et sans lequel le monde demeure sans espérance.

Dieu a envoyé Christ pour notre justification. C'est l'objet des trois prochains chapitres de développer ce thème. Dans le présent chapitre nous présenterons Jésus-Christ et son oeuvre à la croix comme l'objet même de notre foi.

I. LA LOI DU PÉCHÉ ET DE LA MORT.

Dieu avait annoncé que la mort viendrait en conséquence du péché (Genèse 2:17). La transgression de l'homme et de la femme aboutit à l'instauration de *«la loi du péché et de la mort»*; loi qui subsiste jusqu'à présent. Cette loi est la suivante: celui qui pèche doit mourir.

A. Ce qu'est la mort.

Ésaïe dit ceci: *«Ce sont vos crimes qui mettent une séparation entre vous et votre Dieu.»* (Ésaïe 59:2). Paul écrit: *«Vous étiez morts par vos offenses et par vos péchés»* (Éphésiens 2:1). La mort est donc conséquence du péché et séparation d'avec celui qui est source de vie. Dans le second texte, il est évident que le mot "mort" se rapporte à autre chose qu'à la simple mort physique; de même, la "vie" dont il est question est autre chose que la simple vie physique. Cette vie est qualifiée par Jean comme étant la *«vie éternelle»* (1 Jean 1:1-4). C'est donc la vie éternelle qui est perdue en conséquence du péché; elle peut être retrouvée par la justification (1 Jean 5:13).

B. La puissance de Satan.

L'épistolier aux Hébreux décrit le diable comme étant celui qui a *«la puissance de la mort»* (Hébreux 2:14). Le mot "puissance" a plutôt le sens de domination, pouvoir. Celui qui pèche est sous le pouvoir de Satan; c'est ainsi qu'il tient entre ses mains la destinée des hommes (cf. Romains 6:23; 1 Corinthiens 14:56). Les hommes n'ont pas, en eux-mêmes, la capacité de vaincre cette domination, et doivent avoir recours à quelqu'un qui est plus puissant que Satan.

II. CHRIST, SACRIFICE POUR LE PÉCHÉ.

En mourant sur la croix, Christ a payé le salaire du péché afin d'anéantir la puissance de l'adversaire. Nous touchons là ce qui constitue le coeur même du christianisme. Par sa mort, Jésus a inauguré une nouvelle alliance mais cette alliance n'a de valeur que par le don du salut. Ce don n'existe que par le sacrifice de Christ.

A. *La mort de Christ est substituée à la notre.* En mourant, Jésus a pris notre place. L'amende pour notre transgression, c'est lui qui l'a payée! Ésaïe annonçait ceci: *«il était retranché de la terre des vivants et frappé pour les péchés de mon peuple.»*

Dans les passages ce-dessous, le mot "pour" (HUPER) signifie "à la place de"; *«lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort POUR nous»* (Romain 5:8); *«Lui, qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré POUR nous tous»* (Romains 8:32); *«un seul est mort POUR tous»* (2 Corinthiens 5:14); *«Christ est mort POUR nos péchés»* (1 Corinthiens 15:3); *«Jésus-Christ qui s'est donné lui-même POUR nos péchés»* (Galates 1:3); *«je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même POUR moi.»* (Galates 2:20); *«qui s'est livré lui-même à Dieu POUR nous»* (Éphésiens 5:2). Le sens de tous ces passages est clair lorsqu'on comprend que la mort de Christ remplace la nôtre. C'est parce qu'il est mort à notre place que nous n'avons plus à payer le salaire du péché.

B. *Christ est devenu "péché" pour nous.*

1. *Pour nous, il fut séparé de Dieu.* C'est encore Ésaïe qui annonce ce fait: *«Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités; le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. Nous étions tous errants comme des brebis, chacun suivait sa propre voie; et l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous.»* (Ésaïe 53:5-6). Le prophète continue, en disant que Dieu *«a livré sa vie en sacrifice pour le péché»*, qu'il a *«porté les péchés de beaucoup d'hommes, et qu'il a intercédé pour les coupables.»* (versets 10, 12).

L'apôtre Paul enseigne précisément la même chose en 2 Corinthiens 5:21: *«Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous.»* Sur la croix, Jésus a subi la mort du pécheur; il fut comme séparé de Dieu, ce qui explique ses paroles sur la croix: *«Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?»* (Matthieu 27:46). C'est **pour nous** que Dieu l'abandonnait ainsi. Pour que s'accomplisse l³a parole d'Ésaïe: *«l'Éternel a fait retomber sur lui l'iniquité de nous tous.»*

2. *Par sa mort, il efface le souvenir de nos péchés.*

«Il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix.»¹

Ci-dessus, le mot «acte» décrit une dette qu'il est impossible de payer. À l'époque où Paul écrit, il était difficile de fixer l'encre sur les manuscrits: d'où le terme «effacer» employé par Paul. On pouvait effacer l'encre d'un texte, puis écrire un texte nouveau. C'est le symbole que Paul emploie pour montrer l'oeuvre du Christ à la croix. L'obligation qui était nôtre fut effacée à la croix.

Une fois l'obligation payée, nous sommes déchargés de notre dette.

1 La traduction de Darby est plus proche du texte original et de la traduction anglaise utilisée par l'auteur *«ayant effacé l'obligation qui était contre nous...»* (N. du T.)

C'est précisément cela que Christ a accompli sur la croix.

3. *Il est n sacrifice perpétuel pour le péché.*

Si nous sommes unis à Lui Jésus continue à porter nos péchés: *«parce qu'il a porté les péchés de beaucoup d'hommes»* (Ésaïe 53:12). En Hébreux, nous lisons: *«tandis que maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice... de même, Christ, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs»* (Hébreux 9:26, 28). Ce sacrifice pour les péchés profite perpétuellement au fidèle. C'est ainsi que Pierre écrit: *«Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu»* (1 Pierre 3:18). Par le sacrifice de Jésus nous sommes continuellement justifiés en présence de Dieu.

Il est vrai qu'avec le baptême tous les péchés que nous avons commis sont pardonnés; mais il ne faut pas limiter le pardon à ce seul moment. En effet, en ce moment même l'offrande de Christ est efficace devant Dieu. Il est évident que ce fait ne peut jamais être considéré comme une excuse pour pratiquer le péché (voir Romains 3:8; 6:15). En outre, il est écrit que *«si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés.»* (Hébreux 10:26).

Conclusion:

1. La mort de Christ, son offrande pour le péché, nous montre que Dieu était juste quand bien même il avait laissé impunis les péchés d'hommes tels qu'Abraham, Moïse et David (Romains 3:25-26). Dieu avait déjà connaissance du sacrifice de Christ et par leur foi en Lui, ces hommes furent justifiés.

2. Christ a anéanti la puissance de Satan au calvaire. Il a anéanti sa puissance sur la mort (Hébreux 2:14-15), et sa puissance d'accuser ceux qui sont sauvés (Apocalypse 12:10). En Christ, nous pouvons avoir l'assurance d'être justifiés.

«Qui accusera les élus de Dieu? C'est Dieu qui justifie! Qui les condamnera? Christ est mort; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il inter-cède pour nous!»
(Romains 8:33-34)

Toute condamnation de l'adversaire est dorénavant inutile car Christ a *«condamné le péché dans la chair»*: *«Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ.»* (Romains 8:1-3)

3. Jésus-Christ est l'objet de notre foi. C'est en **lui** que nous mettons notre confiance; c'est lui qui pourra nous sauver malgré les péchés que nous commettons encore. C'est cette foi-là, cette foi dans le sacrifice et la personne du Christ, qui donne l'assurance au chrétien qu'il peut vivre dans le Seigneur. Quand bien même nous n'arrivons pas à nous débarrasser totalement du péché de manière à ne plus jamais pécher (cf. Jacques 3:2; 1 Jean 1:8,10), nous avons l'assurance que le sacrifice de Christ est suffisant et couvre nos péchés (1 Jean 5:18). La foi en l'oeuvre de Jésus à la croix donne au chrétien la force de vaincre le mondé en disant toujours "ou" à Dieu, et "non" à Satan. (1 Jean 5:4).

CHAPITRE X

CHRIST, SOUVERAIN SACRIFICATEUR, PROPITIATION ET AVOCAT

L'assurance d'une vie future, d'une vie éternelle pour celui qui est fidèle, et l'espérance que donne cette promesse sont nécessaires à notre vie chrétienne et nous donnent la force de vivre pieusement et sobrement en ce monde rempli des plaisirs du péché.

L'objet de ce chapitre est de montrer que Christ lui-même *est* cette assurance. Qu'il est lui-même cette force qui nous motive dans la vie chrétienne.

I. CHRIST, NOTRE SOUVERAIN SACRIFICATEUR

Il faut se garder d'une tendance à ne voir dans ce sujet qu'une vague réminiscence à l'Ancien Testament. Le sacerdoce du Christ a une signification très réelle pour le chrétien.

A. La fonction du Souverain Sacrificateur consistait à offrir des sacrifices pour les péchés (Hébreux 5:1). Il entrait dans le lieu très saint, puis aspergeait le sang de la victime sur le propitiatoire (qui recouvrait l'arche de l'alliance); c'est ainsi qu'il expiait les péchés d'Israël (Lévitique 16; cf. Hébreux 9:1-7). Il y avait une signification prophétique à cet acte, s'appliquant à l'oeuvre de notre Souverain Sacrificateur Jésus. C'est ainsi que Pierre écrit «ceux qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père par la sanctification de l'Esprit, afin qu'ils deviennent obéissants, et qu'ils participent à l'Esprit, afin qu'ils deviennent obéissants, et qu'ils participent à l'aspersion du sang de Jésus-Christ» (1 Pierre 1:1-2).

B. Christ est lui-même devenu Souverain Sacrificateur.

1. L'ancienne loi n'avait pas en elle-même le pouvoir de sauver les pécheurs. Les prêtres de l'Ancien Testament étaient de simples hommes destinés à mourir; de ce fait «la mort les empêchait d'être permanents» (Hébreux 7:23). Ce qui n'était qu'une «image» ne pouvait accomplir la réalité des choses célestes (Hébreux 9:23): «car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés» (Hébreux 10:4). Étant eux-mêmes des pécheurs, ces sacrificateurs devaient «offrir chaque jour des sacrifices» pour leurs propres péchés, puis pour ceux du peuple (Hébreux 7:27).

En d'autres mots, la Bible nous présente un peuple qui doit continuellement offrir des sacrifices pour les péchés, car il pèche continuellement. Mais pour ce faire, il faut que le souverain sacrificateur puise se présenter perpétuellement devant Dieu.

2. Jésus est le souverain sacrificateur dont nous avons besoin. C'est «un tel souverain sacrificateur» (Hébreux 8:1) qui «s'est offert lui-même sans tache à Dieu» (Hébreux 9:14). Christ est à la fois une offrande pour

le péché et souverain sacrificateur. Et *«parce qu'il demeure éternellement, possède un sacerdoce qui n'est pas transmissible. C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur.»* (Hébreux 7:24-25).

II. CHRIST, NOTRE PROPITIATION Romains 3:24-25.

«Et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné, par son sang, à être une victime propitiatoire pour eux qui croiraient...»

Lorsqu'il fut crucifié, Jésus devint ce que nous ne pourrions jamais devenir nous-mêmes: une propitiation pouvant satisfaire la justice de Dieu.

A. Définition. Dans l'Ancien Testament, on trouve le mot "propitiatoire." Ce mot est employé en Hébreux 9:5 et en Romains 3:25. Les traducteurs de la "New English Bible" ont traduit en disant que *«Dieu a désigné Jésus pour être le moyen d'expiation des péchés»* (Romains 3:25); en Hébreux 9:5, "propitiatoire" est traduit "lieu de l'expiation." "Propitiation," "expiation," et même "sacrifice" parlent d'une même réalité. Tous ces termes parlent d'un apaisement de la colère de Dieu à l'égard des pécheurs.

B. Christ devint notre propitiation à la croix. Romains 3:24-25 nous apprend que la rédemption est en Christ du fait même qu'il a été destiné, par Dieu, à être *«victime propitiatoire»*. La propitiation est donc inhérente à Christ, non à l'homme! En conséquence, Jean écrit que Dieu nous a aimés et *«a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés»*¹ (1 Jean 4:10); *«Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier»* (1 Jean 2:2).

Christ est

1. Souverain Sacrificateur:

il intercède pour nous.

2. Propitiation:

il satisfait la justice de Dieu.

3. Avocat:

il plaide notre cause.

Le sacrifice de Jésus suffit à la justice de Dieu, que ce soit pour les péchés commis dans le passé, ou les péchés commis dans le présent par ceux qui veulent lui être fidèles, mais qui demeurent imparfaits.

Conclusion: Jésus-Christ est devenu Souverain Sacrificateur en s'offrant lui-même pour nos péchés. Il est ressuscité afin de *«comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu»* (Hébreux 9:24); il satisfait maintenant, et continuellement, la justice de Dieu pour ceux qui lui restent fidèles et qui lui obéissent. Le sacrifice de Jésus, son oeuvre propitiatoire et son oeuvre sacerdotale sont inséparables.

«En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le

service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple.»

(Hébreux 2:1)

III. CHRIST, NOTRE AVOCAT: 1 Jean 2:1.

«Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.»
(1 Jean 2:1)

A. Définition: Le mot “avocat” désigne, dans ce texte, quelqu'un qui est appelé au secours d'un autre. “C'est un terme judiciaire pour désigner un assistant, un conseiller à la défense...”⁷¹ Le mot est parfois traduit “consolateur”; celui qui soutient la cause d'un autre, et qui, ce faisant, le reconforte.

B. Christ plaide, en ce moment, notre cause.

Face au tribunal divin, Christ plaide notre cause devant le juge suprême. La “New English Bible” traduit en disant: “Si quelqu'un a commis un péché, il est quelqu'un qui plaide notre cause devant le Père: Jésus-Christ, le juste.

Nous retrouvons là l'image de l'agneau dans le livre de l'Apocalypse (Apocalypse, chapitre 5). Cet agneau est triomphant et par lui les saints triomphent sur Satan et la mort. Lorsque le diable accuse le chrétien (Apocalypse 12:10-11) qui a péché Christ, son avocat, présente sa propre vie à Dieu, offre sa propre mort pour son péché, plaide sa cause. Et Dieu accepte cette intercession (Christ, bien sûr n'intercède que pour ceux qui lui sont fidèles). Ce fait est, pour le chrétien, une source réelle de force par laquelle il pourra demeurer fidèle jusqu'à la mort (Apocalypse 2:10).

Conclusion: On peut tirer certaines conclusions de l'oeuvre du Christ en tant que souverain sacrificateur, propitiation et avocat:

1. *L'oeuvre de Jésus compense pour nos échecs.* Il a vécu, pour nous, la vie parfaite qu'il n'est pas en notre pouvoir de vivre. Il a connu la mort que nous ne devons pas connaître. Il a maintenant un rôle que nous ne pourrions assumer, et accomplit ce que nous ne pourrions accomplir face à Dieu.

2. *On peut demeurer assuré de son salut.* Pour pouvoir jouir de ce salut, il nous faut croire en sa réalité, nous repentir d'une vie de péchés et être baptisés pour la rémission des péchés (Actes 2:38). Il nous faut ensuite vivre dans la lumière de ses commandements (1 Jean 1:17). C'est alors que Jésus sera une victime expiatoire pour nos péchés et que nous pourrions avoir l'assurance d'être sauvés. Il n'exige pas l'obéissance parfaite, mais l'obéissance par la foi; foi par laquelle nous avons l'assurance qu'il continue à nous purifier de tout péché; foi qui chassera toute crainte du châtiment et du jugement et qui mettra en nous la puissance qui nous permettra de garder ses commandements (1 Jean 4:17-18).

3. *Par la croix d Jésus, nous pouvons tout.* Nous pouvons vivre la vie qu'il demande. Nous pouvons être fidèles dans un monde infecté par le péché. PAR NOTRE FOI EN CHRIST nous pouvons vaincre le monde malgré tous les traits enflammés du malin car *«la victoire qui triomphe du monde,*

c'est notre foi.» (1 Jean 5:4).

Troisième Partie

CHAPITRE XI

CHRIST, NOTE DIEU ET CRÉATEUR

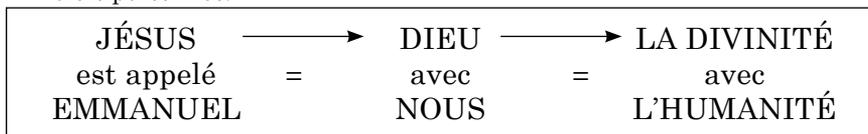
L'incapacité de l'homme doit maintenant ressortir des chapitres qui précèdent. Il doit nous paraître évident que seul Dieu peut racheter l'homme et lui donner la puissance nécessaire à une vie juste.

L'objet de ce chapitre est de montrer la nature divine de Jésus-Christ, pour en tirer les applications pratiques.

I. JÉSUS-CHRIST, NOTRE DIEU ET CRÉATEUR.

A. La divinité de Jésus.

À travers l'Écriture le mot "Dieu" concerne non seulement le Père, mais encore la totalité de la personne divine. Jésus est Dieu, il est divin. Il en est de même du Saint-Esprit. La Divinité, ou Dieu, se compose donc de ces trois personnes.



1. *Jésus est Dieu.* La Bible elle-même l'affirme:

a) Jean 1:1 *«Au commencement était la Parole, et la Parole était Dieu.»* Les versets qui suivent (5-17) démontrent amplement que la Parole est en fait Jésus. Or, si la Parole est Dieu, il s'en suit que Jésus (la Parole) est Dieu.

b) Jean 20:28-29 *«Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Jésus lui dit: Parce que tu m'as vu, tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru.»*

Voilà donc qu'un Juif de ce temps ose confesser que Jésus est Seigneur et Dieu! Une telle confession était, aux yeux du Juif, un pur blasphème. Loin de s'opposer à cette belle confession, Jésus prononce une bénédiction sur tous ceux qui auront une foi semblable, mais qui n'auront pas vu.

c) Philippiens 2:5-6 *«Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu.»*

Le mot qui est traduit «forme» est, en grec, MORPHE et décrit la nature et l'essence d'une chose, et pas simplement son aspect extérieur. Paul affirme donc que Jésus existait de par sa nature divine et,

de ce fait, qu'il était égal avec Dieu.

d) Colossiens 1:15; 2:9 *«Il est l'image du Dieu invisible... Car en lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité.»*

Le mot "image" est, en grec, EIKON qui signifie représentation, manifestation de quelque chose. Jésus est Dieu: il manifeste Dieu. En Jésus habite toute la plénitude de la divinité. Le mot "divinité" (THEOTES) décrit l'essence, la qualité, le caractère même du divin. Selon ce que Paul dit, Jésus est l'image même de l'essence de Dieu. Ce que Dieu est, Jésus l'est aussi.

e) Hébreux 1:8; Psaume 45:6-7 *«Mais il a dit au Fils: ton trône, ô Dieu, est éternel; le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.»*

Le texte de l'Ancien Testament que cite l'épistolier aux Hébreux décrit le trône éternel de Dieu; ce texte est appliqué au "Fils", c'est-à-dire à Jésus-Christ. Jésus est le "Dieu" dont parle le Psaume 45!

f) Tite 2:13 *«...attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ.»* (Darby)¹

Parlant de ce texte, Moulton, érudit de la langue grecque, rappelle l'existence d'un grand nombre de papyrus datant des temps apostoliques et montrant que l'expression "grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ" était une formule couramment utilisée pour décrire le Christ ("Vine's Expository Dictionary").

2. Jésus est devenu homme.

a) Matthieu 1:18-23 *«... Voici de quelle manière arriva la naissance de Jésus-Christ. Marie, sa mère, ayant été fiancée à Joseph, son époux, qui était un homme de bien... Tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait annoncé par le prophète: Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous.»*

L'ange de Dieu annonce à Joseph que Jésus est *«Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous»*. Cette vérité était déjà entrevue par les prophètes. C'est ainsi qu'Ésaïe prédit: *«Car un enfant nous est né, un fils nous est donné, et la domination reposera sur son épaule; on l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la Paix.»* (Ésaïe 9:6). Le prophète Michée parle du Messie comme étant celui *«dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité.»* (Michée 5:2-5). Dans cette prophétie, Jésus est à la fois Dieu et homme.

b) Jean 1:1, 14 *«...et la Parole était Dieu... Et la Parole a été faite chair, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique du Père.»*

Dans ce texte, Jean nous dit que Dieu s'est fait chair. On retrouve cette vérité en Romains 8:3 où il est dit que Dieu envoya *«son propre fils dans une chair semblable à celle du péché.»*

c) Philippiens 2:5-8 *«Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes, et ayant paru comme un simple homme, il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.»*

Nous l'avons déjà mentionné le mot "forme" signifie nature (d'ailleurs, c'est ainsi qu'il est traduit dans la New English Bible). Ainsi, dans ce texte, l'apôtre enseigne que celui qui était, de par sa nature, divin, a pris sur lui-même une nature humaine.... il devint *«semblable aux hommes»*.

Lorsque Jésus s'est ainsi "dépouillé," il n'a pas abandonné sa nature divine car, sinon, il ne pourrait être appelé *«Emmanuel»* (Dieu avec nous). Il convient plutôt de dire qu'à sa nature divine, il ajouta la nature humaine. C'est ainsi que l'auteur de l'épître aux Hébreux dit de lui: *«Mais celui qui a été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Jésus... Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même... En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères: (Hébreu 2:9, 14, 17).*

Conclusion: Ce que nous venons de montrer correspond aux titres de *«Fils de Dieu»* et *«fils de l'homme»* que prend Jésus (Jean 10:36; 5:27): Ils décrivent celui dont la nature divine fut alliée à la nature humaine.

Les attributs de notre Dieu sont illimités. Ces attributs, Jésus les a manifestés par une vie dépourvue de tout péché, par sa connaissance, ses oeuvres miraculeuses, et sa résurrection. C'est ce qu'exprime la pensée de Jean lorsqu'il écrit que la Parole a été faite chair et a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire. Il devint chair, ce qui n'empêcha nullement sa gloire divine de se manifester. Ce fut ainsi qu'habitait en lui, et **corporellement**, toute la plénitude de la divinité. Lorsqu'on regarde Jésus dans sa chair, ce qu'on voit est l'essence même de la nature et du caractère de Dieu. Il était Dieu fait chair.

B. Jésus est le créateur.

Depuis le premier siècle du christianisme, on fut tenté de réduire la personne de Jésus en affirmant qu'il était lui-même un être créé. Cependant, les Écritures insistent sur le fait que Jésus existait de toute éternité, et qu'il créa toutes choses.

1. Jean 1:3 *«Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.»*

Le verbe "faire" est, dans ce texte, le grec EGENETO. Ce verbe signifie "venir à l'existence." Jean enseigne donc que Jésus, la Parole divine, a fait venir à l'existence toute la création. Pour pouvoir être une créature, Jésus

aurait dû se créer lui-même.

La “New English Bible” rend ce texte en disant: *«Lorsque toutes choses survinrent, la Parole était déjà.»* On peut donc parler d’une existence éternelle et d’une oeuvre créatrice de Jésus.

2. Colossiens 1:15-17. Selon Paul, Jésus est *«le premier-né de toute la création. Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles trônes, dignité dominations, autorités. Tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui.»*

Le mot “premier-né” est, en grec, PROTOKOS et décrit une position de prééminence, de suprématie (voyez Exode 4:22; Romains 8:29; I Timothée 1:15). L’idée maîtresse de ce terme n’est pas temporelle, comme si Jésus était le “premier-né” dans le temps, mais qualitative: c’est la supériorité, la primauté de Jésus sur la création qui est ici soulignée et cette supériorité tient au fait qu’il a tout créé! D’ailleurs, Paul le dit: *«Il est... le premier-né de toute la création. CAR en lui ont été créées toutes les choses... tout a été créé par lui et pour lui.»* En fait, l’apôtre parle de ce qui devrait être une évidence pour tous: le créateur est supérieur à la créature; celui qui a créé se situe au-dessus de la chose créée!

3. Apocalypse 3:14 *Voici ce que dit l’Amen, le témoin fidèle et véritable, le commencement de la création de Dieu.»*

On fait appel à ce texte pour dire que Jésus a bien eu un commencement, qu’il fut le premier à être créé. Toutefois, le mot qui est traduit “commencement” est le grec ARCHE qui décrit l’origine ou la cause de quelque chose. La “New English Bible” traduit ainsi: *«la source principale de toute la création de Dieu.»* Ce passage dit que Jésus est la cause, la source, l’origine même, de tout ce que Dieu a créé. Il est le Dieu de qui vient toutes choses créées.

Conclusion: Qui était donc cet humble personnage de Nazareth? Ce charpentier de Galilée? Il était le Dieu tout-puissant, le Seigneur de l’Ancien Testament, Jéhovah, le Sauveur d’Israël. C’est de lui que parle Moïse lorsqu’il dit qu’au commencement Dieu créa les cieux et la terre.

II. LE SEIGNEUR DIEU EST NOTRE RÉDEMPTEUR.

Il y a un aspect très pratique à la divinité de Jésus. Il ne s’agit pas d’une simple discussion théologique. Il s’agit d’une révélation de l’Écriture ayant des applications pratiques à notre rédemption. Si notre Rédempteur est bien le Dieu tout-puissant, nous pouvons être certains de tout ce qu’il dit, tout ce qu’il promet... la personne du Christ.

CHRIST A TOUT CRÉÉ	→	Ce qui est physique – l’univers
	→	Ce qui est spirituel – les anges
	→	L’Église – la nouvelle création

«... afin d’être en tout le premier» (Colossiens 1:18)

A. *Jésus est le Tout-Puissant qui est ressuscité.* (Colossiens 1:18).

L'enseignement de Paul, par lequel il souligne la puissance créatrice du Christ, a maintenant une application pratique. Application à la condition du pécheur: *«Il est la tête du corps de l'Église; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier.»* Après la création de l'homme, le péché fit son entrée dans son existence, et avec lui la mort. La mission du Christ, en venant parmi Ses créatures, était de faire de nouvelles créatures. L'Église, nous dit l'apôtre Paul, est une nouvelle création du Christ. C'est à cette nouvelle création que Jésus donne existence sur cette terre. Il est le commencement (ARCHE): la source, la cause, l'origine de l'Église. Sa puissance a été démontrée à sa résurrection et, de ce fait, il est appelé *«premier-né d'entre les morts»* (non pas dans le temps, mais de part sa position). Il est donc le créateur de l'univers, ainsi que le créateur de l'Église; le créateur de tout ce qui est physique et spirituel. C'est pour cette raison qu'il est *«en tout»* le premier.

Le pécheur, celui qui est mort, peut vivre à nouveau, peut être créé à nouveau, par Jésus-Christ. L'Église du Christ c'est cela: une nouvelle création, qui a reçu une nouvelle vie.

B. *Une puissance pour vaincre Satan:* Romains 8:35-29; 2 Timothée 1:12; 1 Jean 5:18 (Il est important de bien lire ces textes.). Ces passages révèlent que le chrétien ne doit craindre aucune puissance. Satan ne peut rien à l'encontre de celui qui est gardé par Christ.

C. *Une puissance pour accomplir la grande mission de l'Église* (Matthieu 28:18-20).

Le pouvoir (ou "autorité") illimité de Jésus, la mission de l'Église et la promesse que Jésus fait d'être à jamais avec son Église, sont hautement proclamés dans ces paroles.

«Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre. Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.»

La mission d'ALLER suit l'affirmation que Jésus a reçu tout pouvoir. Son pouvoir s'étend sur toutes les nations. Dans nos efforts d'évangéliser le monde, nous pouvons être certains que notre Dieu tout-puissant nous accompagne. Il n'est pas une nation sur cette terre qui puisse, avec succès, empêcher l'Église de prêcher l'Évangile.

C'est aussi le Christ qui nous donne la victoire face à des gouvernements qui s'opposent à la prédication de l'Évangile, et qui nous ouvre des portes: *«j'ai mis devant toi une porte ouverte, que personne ne peut fermer.»* (Apocalypse 3:8) *«Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu et l'autorité de son Christ.»* (Apocalypse 12:10).

Conclusion: Puisque selon la Bible, Christ est notre créateur et notre Dieu, nous pouvons en tirer certaines conclusions:

1. Christ a le pouvoir de nous sauver et de nous conserver ce salut.

2. Si, aujourd'hui, Dieu exerce sa puissance dans son Église, c'est afin de faire connaître sa rédemption au moyen de la proclamation de l'Évangile au monde. L'Église ne peut, sans accomplir cette mission, rendre gloire à Dieu, car:

«Or à celui qui peut faire, par la puissance qui agit en nous, infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons, à lui soit la gloire dans l'Église et en Jésus-Christ, dans toutes les générations, aux siècles des siècles!»
(Éphésiens 3:20-21)

CHAPITRE XII

LA RÉDEMPTION ET LA NOUVELLE ALLIANCE

(Première partie: la promesse d'une nouvelle alliance)

Dans l'accomplissement de la rédemption, Dieu a prévu l'instauration d'une nouvelle alliance. L'objet de ce chapitre est de montrer le lien qui existe entre l'établissement de cette alliance et le rachat du péché; c'est aussi de montrer son application universelle à l'humanité.

I. L'ALLIANCE DE MOÏSE.

La négligence de certains enseignants de la Bible à bien faire la distinction entre l'ancienne et la nouvelle alliance, contribue à de grandes confusions. De là viennent les erreurs d'un grand nombre de dénominations.

A. Ancienne alliance est synonyme de Loi.

Le livre de l'Exode témoigne du fait que l'ancienne alliance contenait «*toutes les paroles de l'Éternel et toutes les lois*» (Exode 24:3). Et, selon Exode 20:1-23, 33, ceci comprend les dix commandements. Exode 24, c'est en somme la «*dédicace*» de l'ancienne alliance. L'épistolier aux Hébreux en parle (Hébreux 9:18-20) aussi et appelle l'ancienne alliance «*la loi.*» Quand on parle de la Loi, on parle de l'ancienne alliance.

B. La disparition de l'ancienne alliance.

1. *L'ancienne alliance étant devenue archaïque, il devint nécessaire de la remplacer.* En Hébreux, ce fut au moment même où Dieu annonça l'établissement de la nouvelle alliance que l'ancienne commença à vieillir. «*Il a déclaré la première ancienne; or ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est prêt à disparaître.*» (Hébreux 8:13). L'ancienne alliance, la loi de Moïse, ne pouvait demeurer indéfiniment puisque le prophète parlait d'elle comme étant «*ancienne,*» destinée à vieillir.

2. *Ce fut sur la croix que l'ancienne alliance disparut.* Par sa mort, Jésus remplaça l'ancienne alliance par la nouvelle.

a) *Matthieu 26:28; Hébreux 13:20.* Ce fut pour établir la nouvelle alliance que Jésus mourut sur la croix; ce fut alors que l'ancienne alliance disparut, selon ce que dit Hébreux 8:13.

b) *Romains 7:4-7.* Ce texte de Paul enseigne que nous avons été «*par le corps de Christ, mis à mort en ce qui concerne la loi... nous avons été dégagés de la loi.*» Cette loi dont nous sommes dégagés – et c'est Paul qui le dit! – est celle qui disait «*tu ne convoiteras point*» (verset 7). Il s'agit donc ici des préceptes du décalogue, des dix commandements: c'est de **cette** loi que nous sommes dégagés.

c) *2 Corinthiens 3:4-16.* La gloire de l'ancienne alliance rayonnait

littéralement sur le visage de Moïse (Exode 34:29); mais cette gloire n'était que l'image d'une autre gloire qui lui serait supérieure: la gloire de la nouvelle alliance. Parlant de l'Ancien Testament (ancienne alliance), l'apôtre Paul dit que *«c'est en Christ qu'il disparaît.»*

d) *Éphésiens 2:15* nous dit que *«la loi des ordonnances»* a été anéantie afin que Christ puisse *«créer en lui-même avec les deux (Juifs et païens) un homme nouveau»* – cet homme nouveau étant le chrétien!

e) *Hébreux 10:1-10*. Ce texte montre le genre de sacrifice caractérisant les deux alliances; les sacrifices de l'ancienne alliance (sacrifices d'animaux) ne pouvaient jamais ôter les péchés; la nécessité du sacrifice de Christ est soulignée. C'est alors que l'auteur de l'épître dit: *«Il abolit ainsi la première chose (la première alliance) pour établir la second (la second alliance). C'est en vertu de cette volonté (contenue dans la seconde alliance) que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes.»* (Hébreux 10:10).

Conclusion: La loi de Moïse, l'ancienne alliance, avec tous ses sabbats et sa circoncision, a été abolie au calvaire. De par la prophétie de Jérémie, elle était déjà destinée à vieillir, puis à disparaître. Un retour à la loi de Moïse ne pourra nous procurer la rédemption, le rachat du péché.

II. LA RÉDEMPTION EST PROMISE DANS UNE NOUVELLE ALLIANCE.

«Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je fusse leur maître, dit l'Éternel. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel: Je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur coeur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Celui-ci n'enseignera plus on prochain, ni celui-là son frère, en disant: Connaissez l'Éternel! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit l'Éternel; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché.» (Jérémie 31:31-34)

Jérémie annonce l'établissement d'une alliance différente de celle qui fut établie au Sinaï *«mon comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir d'Égypte.»*

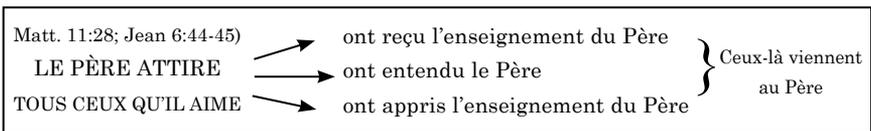
A. Les différences entre l'ancienne et la nouvelle alliance.

1. *Par sa naissance, le Juif était intégré à l'ancienne alliance*, et ce à cause des promesses que Dieu fit à Abraham et à sa postérité (Genèse 17:3-14). Cependant, l'enfant juif ne connaissait ni Jéhovah ni sa loi: il était nécessaire qu'on lui enseignât ces choses. Ce n'est qu'après avoir été enseigné que le Juif comprenait la relation d'alliance entre lui et Dieu.

2. *Dans la nouvelle alliance, tous connaissent Jéhovah*. Du plus petit jusqu'au plus grand, sous la nouvelle alliance, tous comprennent la relation d'alliance avec Dieu qui est la leur; ils savent que Dieu a pardonné leurs péchés et sont au courant de ce qui constitue la nature même de cette alliance. Jérémie parle aussi de:

a) *L'enseignement de la nouvelle alliance*: «Je mettrai ma loi au dedans d'eux»; en Hébreux 8:10 «Je mettrai mes lois dans leur esprit.» C'est dans l'esprit, dans la pensée de l'homme que Dieu met aujourd'hui ses lois.

b) *C'est, en fait, que Jésus enseigne lui-même*. Jésus invite les hommes, en disant: «Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés...» (Matthieu 11:28). Mais il dit aussi: «Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire» (Jean 6:44); il explique ensuite la manière dont les hommes sont attirés par le Père: «Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi» (Jean 6:45). Ce n'est qu'après avoir été enseignés que les hommes peuvent venir à Christ; ils viennent à lui selon ce qui leur est enseigné.



De ce fait, Jésus nous a donné la mission d'aller de par le monde et d'enseigner l'Évangile (Matthieu 28:19; Marc 16:15). Le baptême n'est administré qu'à ceux qui ont été enseignés, qui ont entendu la bonne nouvelle.

B. La rédemption est uniquement pour ceux qui sont dans la nouvelle alliance.

Seuls ceux à qui la nouvelle alliance est enseignée, et qui peuvent y obéir, peuvent recevoir le pardon. Ce fait est souligné par Jérémie lorsqu'il dit: «Car je pardonnerai LEUR iniquité, et je ne me souviendrai plus de LEUR péché.» Qui est compris dans ce "leur" dont parle le prophète? Ce sont ceux dans l'esprit desquels Dieu a mis les lois de sa nouvelle alliance.

Nul ne peut recevoir le pardon et l'ignorer; car sans avoir pris connaissance des lois de la nouvelle alliance, et sans y avoir obéi, nul ne peut recevoir le pardon,

Conclusion: Dans son plan de rédemption, Dieu a prévu l'établissement d'une nouvelle alliance. Le prophète Jérémie annonce qu'il sera nécessaire de connaître les lois de cette nouvelle alliance pour en bénéficier et recevoir le pardon des péchés. Nul n'est exempt de cette nécessité. Ceux qui veulent être rachetés doivent tous connaître Jéhovah; du plus petit jusqu'au plus grand, les lois de la nouvelle alliance doivent être écrites dans leur coeur et dans leur esprit. Par conséquent, le salut est quelque chose qui s'enseigne. L'évangélisation demeure le seul espoir des milliards d'hommes qui habitent notre planète.

CHAPITRE XIII

LA RÉDEMPTION ET LA NOUVELLE ALLIANCE

(Deuxième partie: l'établissement de la nouvelle alliance)

Le cœur de la rédemption du christianisme tout entier, se trouve sur la croix. C'est là, sur la croix, que Jésus a été fait souverain sacrificateur, sacrifice pour le péché, propitiation. Mais l'offre du salut ne s'arrête pas à la croix. Une fois que nous sommes aux pieds de la croix, il nous reste quelque chose à faire pour bénéficier de la rédemption qui est en Christ.

Le chapitre précédent a souligné la promesse d'une nouvelle alliance, et la disparition de l'ancienne. Ce chapitre vise à montrer qu'à la croix la nouvelle alliance entra en vigueur; la rédemption est maintenant offerte à ceux qui obéiront aux conditions de l'alliance.

I. LA NOUVELLE ALLIANCE EST ENTRÉE EN VIGUEUR AVEC LA MORT DU CHRIST.

«Et c'est pour eux qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés reçoivent l'héritage éternel qui leur a été promis. Car là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Un testament, en effet, n'est valable qu'en cas de mort, puisqu'il n'a aucune force tant que le testateur vit. Voilà pourquoi c'est avec du sang que même la première alliance fut inaugurée. Moïse, après avoir prononcé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate, et de l'hysope; et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple, en disant: ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous.» (Hébreux 20:15-20)

A. Pour qu'un testament puisse entrer en vigueur, il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée (versets 16-17).

L'épistolier aux Hébreux précise même que le *«testament n'a aucune force tant que le testateur vit»* (verset 17). Il en ressort qu'avant la mort du Christ, les dispositions de la nouvelle alliance n'étaient pas en vigueur.

On peut appliquer ce fait à plusieurs circonstances du récit biblique:

1. *Le brigand sur la croix* (Luc 23:39-43). Le cas du brigand sur la croix est un des arguments préférés de ceux qui rejettent le caractère essentiel du baptême *«pour la rémission des péchés»* (Actes 2:38). S'il fut sauvé, dit-on, sans le baptême, celui-ci est-il donc essentiel aujourd'hui? Cet argument néglige deux faits importants:

a) *Le brigand vécut, puis mourut, sous l'ancienne alliance.* Il mourut avant les célèbres paroles du Christ par lesquelles il commande le baptême à ceux qui voudront être ses disciples: Matthieu 28:19;

cf. Actes 2:38. Par conséquent, le baptême par l'autorité de Christ ne pouvait pas être requis du brigand.

b) *On ne peut pas affirmer que le brigand ne fut jamais baptisé.* Une chose est certaine: il ne pouvait ignorer l'injonction de Jean-Baptiste à l'égard du baptême (voyez Marc 1:4; Matthieu 3:1-6; Luc 7:3). Lorsqu'on soutient que le brigand sur la croix ne fut jamais baptisé on affirme quelque chose dont le Nouveau Testament ne souffle mot!

2. *Le cas du paralytique* (Matthieu 9:2-8). Rien ne fut requis de cet homme, et pourtant il fut pardonné de ses péchés. Il faut pourtant dire que cet homme fut amené vers Jésus à cause de sa maladie et non dans le but qu'il puisse être pardonné de ses péchés. En fait, la guérison physique servit à démontrer le pouvoir que Jésus avait de pardonner les péchés. Il est vrai que lorsqu'il était sur cette terre, Jésus pardonnait les péchés en différentes occasions. Mais aujourd'hui, nous vivons sous l'alliance qui a été instaurée par son sang, et nous devons accepter ce que cette alliance requiert de nous.

B. La nouvelle alliance a été inaugurée par le sang de Christ (versets 18-20).

A ce point, l'Écriture nous enseigne qu'à l'instar de l'ancienne alliance, la nouvelle alliance doit, elle aussi, être inaugurée avec du sang. Lorsqu'il institua le Repas du Seigneur, Jésus promit que le sang qu'il verserait serait «*le sang de la nouvelle alliance*» (Matthieu 26:28). Paul dit à propos de ce repas: «*il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang*» (1 Corinthiens 11:25).

Il est donc essentiel de rappeler le fait que le sang de Christ a inauguré la nouvelle alliance.

C. Accomplissement de la prophétie: Jérémie 31:31-34.

La prophétie de Jérémie, par laquelle Dieu promettait une nouvelle alliance, s'est réalisée à la croix. Ceux avec qui Dieu traiterait cette alliance seraient «*son peuple*» (Jérémie 31:33); or, l'ange dit à Joseph: «*elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés*» (Matthieu 1:21). Le peuple de Dieu est constitué de ceux qu'il a sauvés de leurs péchés. Aujourd'hui, les Juifs ne sont plus, avec Dieu, dans une relation unique. Cette relation unique appartient à ceux qui ont reçu le pardon – qu'ils soient Juifs ou païens (cf. Zacharie 9:11).

II. LA NATURE DE LA NOUVELLE ALLIANCE.

«*Mais maintenant il a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellent, qui a été établi sur de meilleures promesses.*»
(Hébreux 8:6)

L'essence même d'une alliance est constituée par ses promesses. La nature de l'alliance est donc déterminée par la nature des promesses qu'elle contient. Que peut-on dire de la nature de la nouvelle alliance?

A. C'est une meilleure alliance.

Par cela, il faut entendre que la nouvelle alliance est meilleure que l'ancienne. Elle contient de meilleures promesses, dont la principale: la rémission des péchés. La nouvelle alliance est nécessairement meilleure: elle fut inaugurée par un sacrifice «*meilleur*», inaugurée par un sang «*meilleur*».

Un sacrifice sanglant est nécessaire pour qu'il puisse y avoir rémission des péchés (Hébreux 9:22). Le sang des animaux étant incapable d'effectuer cette rémission (Hébreux 10:4), l'ancienne alliance en était elle-même incapable. Mais la nouvelle alliance a été instaurée par le sang efficace de Jésus-Christ (Hébreux 9:23-24).

B. C'est une alliance éternelle (Hébreux 13:20).

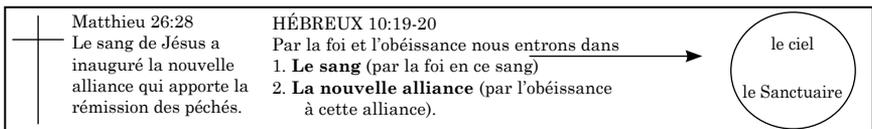
Étant éternelle, la nouvelle alliance ne sera ni annulée, ni remplacée par une autre. Rien ne pourra lui être ajoutée. Rien ne pourra la parfaire. Cette alliance contient ce qui est nécessaire à la rémission des péchés et à l'accomplissement des plans divins à l'égard de l'homme.

III. L'OBÉISSANCE À LA NOUVELLE ALLIANCE EST LE CHEMIN QUI MÈNE AU CIEL.

Jésus est l'objet de notre foi. Pour être sauvés, nous devons placer notre confiance en lui. Mais Jésus sauve aussi en fonction de ce qu'il enseigne: par l'obéissance aux conditions de son alliance. Celui qui désobéit tient pour profane le sang de l'alliance (Hébreux 10:29).

A. L'entrée au ciel se fait à travers la nouvelle alliance.

C'est la nouvelle alliance qui fut inaugurée par le sang de Jésus. Nous avons accès au sanctuaire (ou au ciel; cf Hébreux 9:24) «*au moyen du sang de Jésus... par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous*» (Hébreux 10:19-20). L'accès au ciel s'obtient par le sang répandu de Jésus, par la foi en ce sang, par l'obéissance à ce qui est requis dans l'alliance (voir schéma ci-dessous).



B. Les conditions de l'alliance pour recevoir la rémission des péchés.

Aux apôtres fut confiée une «*parole de réconciliation*» (2 Corinthiens 5:18-19). Ils étaient aussi ministres d'une nouvelle alliance (2 Corinthiens 3:4-6). De ce fait, la parole qu'ils prêchaient concernait la nouvelle alliance. Et c'est uniquement par cette nouvelle alliance que les pécheurs peuvent être réconciliés avec Dieu.

Voici ce qui est requis par la nouvelle alliance pour pouvoir bénéficier de la réconciliation avec Dieu:

1. *La foi en Christ et à son propitiatoire* (Romains 3:24-25).
2. *La repentance par laquelle on se détourne du péché pour se tourner vers Dieu* (Luc 24:46-47; Actes 2:38; 3:19; 20:21).

3. *La confession que Jésus est Dieu et Seigneur* (Romains 10:9-10; Philippiens 2:9-11).

4. *Le baptême*, dont la relation avec la nouvelle alliance est soulignée ci-dessous:

a) Pour recevoir le pardon, il faut aussi recevoir les lois de la nouvelle alliance (Jérémie 31:33-34). Le sang de Jésus fut répandu pour la rémission des péchés (Matthieu 26:28). Le baptême étant un commandement *«pour la rémission des péchés»* (Actes 2:38), il faut en conclure qu'il est, dans le cadre de la nouvelle alliance, essentiel à celui qui voudrait bénéficier du sang de Christ.

b) Le sang de la nouvelle alliance nous délivre, nous lave, de nos péchés (Apocalypse 1:5). Le baptême, lui aussi, lave nos péchés (Actes 22:16). Il fait donc partie des conditions requises par la nouvelle alliance.

c) Le sang de Christ purifie la conscience (Hébreux 9:14). Or, la conscience est purifiée lorsqu'on est baptisé (1 Pierre 3:21), lorsque *«le corps est lavé dans une eau pure»* (Hébreux 10:22). Ainsi, le baptême est essentiel à celui qui voudrait avoir une conscience pure et rester fidèle à la nouvelle alliance.

5. *La fidélité jusqu'à mort* (1 Jean 1:7; Apocalypse 2:10).

Conclusion: Cette nouvelle alliance a pour but d'offrir aux hommes le pardon de leurs péchés. Christ a instauré une nouvelle alliance par laquelle ce salut est accordé si l'on obéit aux conditions qu'elle stipule. Il est vrai que sans l'oeuvre de Jésus sur la croix aucun homme ne pourrait être sauvé, mais c'est en considérant la réponse humaine à cette oeuvre de la croix qu'au jour de la Pentecôte, Pierre commanda la repentance et le baptême. Le pécheur doit obéir à cette injonction, y obéir par la foi, s'il veut recevoir le salut. *«Sauvez-vous de cette génération perverse»*. (Actes 2:40)

ÉDITIONS CEB

4806 Trousdale Dr. — Nashville, TN 37220 — USA

Imprimé aux États-Unis - ©Tous droits réservés

www.editions.com

Q-053